

**FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION**

---

**SECTION DES SCIENCES  
DE L'ÉDUCATION**

**Plan d'études  
Guide de l'étudiant  
Catalogue des cours**

**1992 - 1993**



**UNIVERSITÉ DE GENÈVE**

## **SE RENSEIGNER OU ET QUAND**

*SECRETARIAT DES ETUDIANTS*, bât. D (221) tél. 705 9650 et (223) tél. 705 9651  
Réception : lundi au jeudi 09h00 à 11h30  
plus le mercredi après-midi 14h00 à 16h00

**CONSEILLERE AUX ETUDES**, bât. D (217), tél. 705 9648  
Réception : lundi au jeudi 09h30 à 11h30 ou sur rendez-vous

**PRESIDENT DE LA SECTION**, bât. D (213), tél. 705 9646 et bât. F (580), tél. 705 9832  
**Réception** : sur rendez-vous pris au secrétariat (215), tél. 705 9647

*A D E S E (Association des étudiants en Sciences de l'éducation)*  
Pas de réception, mais une boîte aux lettres à disposition au rez-de-chaussée,  
bat. D, en face de la loge

## Dates à retenir

Début des cours : 19 octobre 1992  
Fin des cours : 19 juin 1993

Vacances universitaires :  
Noël / Nouvel An 19.12.92-11.01.93  
Pâques 13.03.93-19.04.93  
Eté 12.07.93-16.10.93

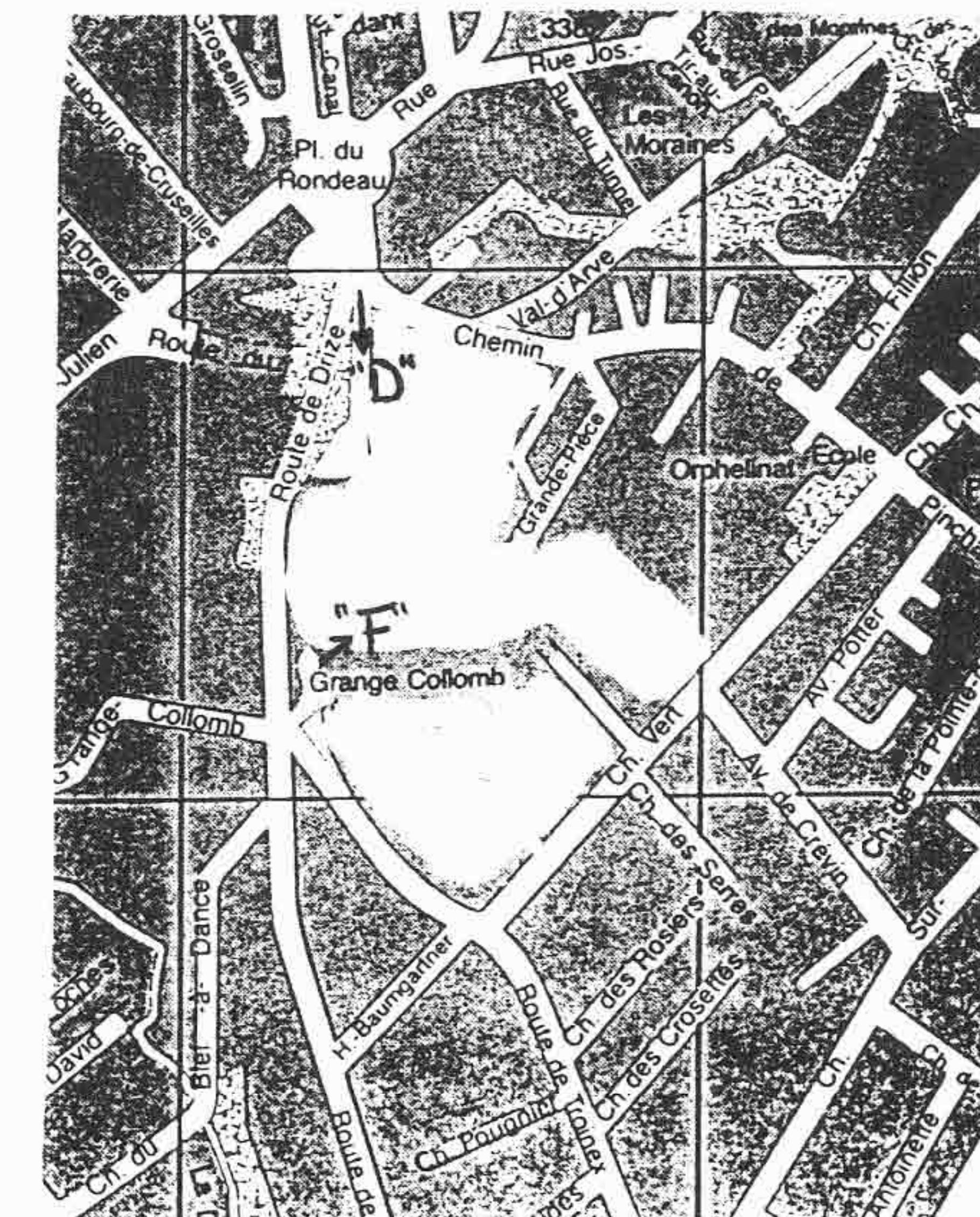
Sessions d'examens : 05.10.92-17.10.92  
15.03.93-27.03.93  
(\*) 28.06.93-10.07.93  
04.10.93-16.10.93

(\*) Semaine du 19 au 26 juin : les enseignants sont à la disposition des étudiants pour tous renseignements relatifs aux examens

Demande d'équivalences pour 93-94	jusqu'au 31.05.93
Immatriculations :	02.05.92-15.07.92
Inscriptions des non titulaires de maturité ou de baccalauréat	15.11.92-15-01.93
Demande d'une année de congé :	jusqu'au 15.09.92
Inscription aux cours :	02.11.92-06.11.92
Désinscriptions :	01.02.92-28.02.93
Collège des Docteurs :	18.11.92 18.02 et 27.05.93

**G U I D E      D E      L ' E T U D I A N T**  
**P L A N      D ' E T U D E S**  
**C A T A L O G U E      D E S      C O U R S**

BATTELLE  
Rte de Drize 11  
1227 CAROUGE  
Tél. : 705 7111



**Entrées** : bâtiment "D", Rondeau de Carouge, à l'intersection des rte de Pinchat et rte de Drize.

bâtiment "F", Grange Collomb, à l'intersection des rte de Drize et rte de Troinex.

## TABLE DES MATIERES

	Page
<b>I. LISTES DU CORPS ENSEIGNANT ET DES SUBDIVISIONS</b>	<b>1</b>
<b>II. GUIDE DE L'ETUDIANT</b>	<b>9</b>
<b>Renseignements généraux de la section</b>	<b>9</b>
1. Le système des unités de valeur capitalisables	9
2. Information-orientation	9
3. Inscription aux cours	10
4. Evaluation - désinscription de cours	10
5. Echecs	10
6. Etudiants régulièrement inscrits à la section mais ne désirant pas suivre de cours en 1992-93	11
7. Diplômes délivrés par la section des Sciences de l'éducation	11
<b>Renseignements généraux de l'université</b>	<b>11</b>
1. Immatriculation	11
2. Admission de personnes ne possédant pas de titre de maturité ou de baccalauréat	12
3. Equivalences	12
4. Auditeurs	12
5. Autres services	12

### III. PLAN D'ETUDES

1. Licence en Sciences de l'éducation Organisation des études	14
Liste des enseignements	17
2. Diplômes post-licence a. Certificat de formation continue	23
b. Diplôme d'études supérieures (DES)	24
3. Doctorat	24
4. Certificat de formation continue pour formateurs d'adultes (CEFA)	25
5. Cours destinés aux candidats à l'enseignement primaire (Divisions élémentaire et moyenne)	25
6. Cours destinés aux enseignants et aux cadres de l'enseignement secondaire	26

### IV. CATALOGUE DES COURS

### V. CODE D'ETHIQUE

Page

14

14

17

23

24

24

25

25

26

27

64

### I. LISTES DU CORPS ENSEIGNANT ET DES SUBDIVISIONS

*Doyen de la faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation  
M. Pierre MOUNOUD, po (\*), bât. D (201), tél. 9640*

*Président de la section  
M. André GIORDAN, po, bât. D (215), tél. 9647*

*Conseillère aux études et Présidente de la  
Commission des Equivalences  
Mme Janine BERBERAT, bât. D (217), tél. 9648*

*Présidente du Collège des Docteurs  
Mme Maria-Luisa SCHUBAUER-LEONI, pad, bât. F (532). tél. 9834*

*Présidente de la Commission du Diplôme d'études supérieures  
Mme Linda ALLAL, po, bât. D (359), tél. 9687*

*Président de la Commission des non titulaires de maturité  
M. Frédi BÜCHEL, po, bât. F (244), tél. 9818*

*Présidente de la Commission du Plan d'Etudes  
Mme Marie-Noëlle SCHURMANS, ce, bât. D (147), tél. 9624*

*Présidente de la Commission des Stages  
Mme Jacqueline JACCARD, ce, bât. D (326), tél. 9677*

*Secrétariat de la Conseillère aux études  
Mme Françoise MONIGHETTI, bât. D (223), tél. 9651*

*Secrétariat des étudiants  
Mme Françoise MONIGHETTI, bât. D (223), tél. 9651  
M. Claude DROZ, bât. D (221), tél. 9650*

*Secrétariats de section  
Mme Anne ISCHER, bât. D (319), tél. 9672  
Mme Claudine POUPENEY, bât. D (138), tél. 9618  
Mme Claire PALANDELLA, bât. F (538), tél. 9722*

*Secrétariat de la présidence  
Mme Adriana RICCIATO, bât. D (213), tél. 9646*

(\*) Codes des fonctions, voir page 5.

---

Tous les numéros internes peuvent être appelés directement au moyen du préfixe 705  
Exemple : 705 9650

---

*Corps enseignant*

Mme Linda ALLAL, po, (congé scientifique au semestre d'été 1993, enseignements assurés par les assistantes), bât. D (359), tél. 9687  
Assistantes : Mme Anne Perréard, Mme Anne Stahl-Thuriaux, bât. D (357), tél. 9686

M. Edouard BAYER, po, (congé scientifique durant l'année 1992-93), bât. D (323), tél. 9674  
Assistant : bât. D (324 et 325), tél. 9675 et 9676

Mme Marie-Josèphe BESSON, cs, bât. F (552), tél. 9841

M. Jean-Michel BAUDOIN, ce suppl., bât. D (106), tél. 9608

M. Jean-Paul BRONCKART, po, bât. F (536), tél. 9837  
Assistantes : Mme Sandra Canelas-Trevisi, Mme Itziar Giger-Plazaola, bât. F (552), tél. 9838

M. Jean BRUN, mer, bât. F (534), tél. 9835  
Assistantes : Mme Ruhal Floris, Mme Francia Leutenegger, bât. F (554), tél. 9836

M. Frédi BÜCHEL, po, bât. F (244), tél. 9818  
Assistantes : Mme Alexandra Jaussi, Mme Greta Pelgrims, Mme Ursula Scharnhorst, bâtiment F (245), tél. 9819

M. Michel CARTON, ce, bât. D (145), tél. 9622  
Assistante : Mme Jacqueline Monbaron, bâtiment D (145), tél. 9622

Mme Martine CHAPONNIERE, cc, bât. D (104), tél. 9609 (congé durant l'année 92-93)  
Assistante : Mme Agnese Fidecano, bâtiment D (103), tél. 9611

Mme Gisela CHATELANAT, mer, bât. F (229), tél. 9806  
Assistante : Mme Isaline Panchaud-Mingrone, bâtiment F (229), tél. 9806

M. Jean-Louis CHISSL, cc, bâtiment F (553), tél. 9840

Mme Mireille CIFALI, pad, (congé scientifique au semestre d'été 93, enseignements assurés par les assistants), bâtiment F (528), tél. 9830  
Assistants : M. Mario Castiglione, Mme Rita Hofstetter, Mme Rina Lin, bâtiment F (550) tél. 9831

M. Marcel CRAHAY, ps, bâtiment D (329), tél. 9679

M. Pierre DASEN, po, bâtiment D (143), tél. 9621  
Assistants : Mme Marie-Claire Calos-Tschopp, bâtiment D (145), tél. 9622, M. José Marin Gonzales, bâtiment D (140), tél. 9619

M. Pierre DOMINICE, po, (détaché à mi-temps auprès du Rectorat en tant que délégué à la formation continue), bâtiment D (106), tél. 9607 et 9608  
Assistante : Mme Laurence Turkal, bâtiment D (108), tél. 9605 et 9606

M. Pierre FURTER, po, bâtiment D (149), tél. 9625  
Assistante : Mme Soledad Perez-Maldonado, mas, bâtiment D (149), tél. 9625

Mme Monica GATHER-THURLER, ce suppl., bâtiment D (329), tél. 9679

M. Pierre GILLET, ce suppl., bâtiment D

M. André GIORDAN, po, bâtiment D (215), tél. 9647 et bâtiment F (530), tél. 9832  
Assistantes : Mme Mireille Lintz, Mme Anne Oberlin, bâtiment F (551), tél. 9833

M. Daniel HAMELINE, po, bâtiment D (115), tél. 9601  
Assistantes : Mme Malika Belkaid, Mme Arielle Jornod, bâtiment D (113), tél. 9602

M. Siegfried HANHART, mer, bâtiment D (151), tél. 9627  
Assistant : bâtiment D (150), tél. 9626

Mme Dagmar HEXEL, ce, bâtiment D (347), tél. 9680

M. Michael HUBERMAN, po, (congé durant l'année 92-93), bâtiment D (329), tél. 9679  
Assistants : M. Eric Baeriswyl, M. Pierre-André Juge, Mme Etienne Vellas, bâtiment D (327), tél. 9678

M. Walo HUTMACHER, cc, bâtiment D (141), tél. 9620  
Assistante : Mme Brigitte Birchmeier, bâtiment D (146), 9623

Mme Jacqueline JACCARD, ce, bâtiment D (326), tél. 9677

Mme Christine JOSSO, mer, bâtiment D (110), tél. 9604

Mme Anne-Marie KAEPPLEI, cc suppl., bâtiment D (104), tél. 9609

M. Bernard LIETARD, ce suppl.

M. Charles MAGNIN, ce, bâtiment D (112), tél. 9603

M. Peri MESQUIDA, pi, bâtiment D (143), tél. 9621

Mme Cléopâtre MONTANDON, pad, bâtiment D (321), tél. 9673

Assistante : Mme Loraine Dominicé-Lamunière, bâtiment D (321), tél. 9673

M. Pier Angelo NERI, ce, bâtiment D (135), tél. 9616

Mme Edmée OLLAGNIER, ce suppl., bâtiment D (145), tél. 9622

Mme Liliane PALANDELLA, cs, bâtiment D (349), tél. 9682

Mme Soledad PEREZ-MALDONADO, mas, bâtiment D (149), tél. 9625

M. Philippe PERRENOUD, cc, bâtiment D (347), tél. 9681

M. Didier PINGEON, ce, bâtiment F (233), tél. 9808  
Assistants : M. Philippe Beuret, M. Mario Castiglione, bérat. F (233), tél. 9808

M. Gianreto PINI, ce, bâtiment D (317), tél. 9671

M. Claude PIRON, ce, bâtiment D (347), tél. 9681

M. Edo POGLIA, cc, bâtiment D (140), tél. 9619

Mme Rosette POLETTI, cc, bâtiment D (137), tél. 9617

M. Philippe POUSSIÈRE, ce, bâtiment D (101), tél. 9612

Assistantes : Mme Elisabeth Bessila, Mme Madeleine Florey, Mme Gisèle Gatherat, bâtiment D (101), tél. 9612

Mme Micheline REY, cc, bât. D (140), tél. 9619

Mme Teresinha REY-PINTO, ce, bât. F (228), tél. 9805

Mme Laurence RIEBEN, po, bât. D (351), tél. 9683

Assistants : Mme Nilima Changakoti, M. Ladislas Ntamakiliro, bât. D (353), tél. 9684

Mme Madelon SAADA-ROBERT, mer, bât. D (355), tél. 9685

M. Bernard SCHNEIDER, ce, bât. D (133), tél. 9615

M. Bernard SCHNEUWLY, mer, bât. F (553), tél. 9839

Mme Maria-Luisa SCHUBAUER-LEONI, pad, bât. F (532), tél. 9834

Mme Marie-Noëlle SCHURMANS, ce, bât. D (147), tél. 9624

Assistantes FNRS : Mme Graziella Bezzola, Mme Anne Stahl-Thuriaux

M. Johnny STROUMZA, ce, bât. D (131), tél. 9613

Assistants : Mme Suzanne Christin, M. François Jung, bât. D (137), tél. 9617

M. Louis VANEY, ce, bât. F (231), tél. 9807

Assistant : bat. F (231), tél. 9807

M. Michel VUILLE, cc, bât. F (235), tél. 9809

Assistante : Mme Joëlle Libois

Mme Marie-Louise ZIMMERMANN, cc suppl., bât. F (530), tél. 9832

M. Pierre-Henri ZOLLER, ce, bât. D (104), tél. 9610

Assistant : M. Jacques Ibanez Bueno, bât. D (103), tél. 9611

#### Laboratoire de subdivision

Laboratoire de la subdivision "Didactiques et pratiques éducatives", bât. F (568), tél. 9841

#### Enseignants non rattachés à la Section offrant des cours figurant dans le plan d'études des Sciences de l'éducation

M. Willem DOISE, po, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation, section de Psychologie, (2-4, Lièvre, 613), tél. 343 9243

M. Pierre DUNAND, ce, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation, TECFA, bât. D (338), tél. 9697

M. Yves FRICKER, mer, Faculté des Sciences économiques et sociales, Dpt de sociologie (5 St-Ours, 102), int. 7328

Mme Christiane GILLIERON, pad, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation, bât. F (542), tél. 9715/9716

M. Timothy HARDING, cc, Faculté de médecine, CMU, rue M.-Servet 1, 1206 Genève

M. Jean KELLERHALS, po, Faculté des Sciences économiques et sociales, Dpt de sociologie (5 St-Ours, 104), int. 7390

M. Patrick MENDELSON, po, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation, TECFA, bât. D (332), tél. 9692

Assistant : M. Boris Borcic, bât. D (338), tél. 9696

M. Daniel PERAYA, mer, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation, TECFA, bât. D (336), tél. 9695

Mme Anne-Nelly PERRET-CLERMONT, po, Faculté des Lettres, Séminaire de Psychologie, Université de Neuchâtel

M. Jean-Claude PONT, po, Faculté des Sciences, (UNI-Bastions, 118b), int. 7052

M. Luis-Jorge PRIETO, po, Faculté des Lettres, Dpt de linguistique générale, (UNI-Bastions, 116), int. 7057

M. Jacques RICHARD, pas, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation, (IUPG), tél. 305 4111

M. Christian-Nils ROBERT, po, Faculté de médecine, CMU, rue M.-Servet 1, 1206 GENEVE

Mme Rose-Marie SCHNYDRIG, ce, Ecole de psychomotricité rattachée à la FPSE, (UNI-Dufour, 405), int. 7750

#### Codes des fonctions

PO	Professeur ordinaire
PAD	Professeur adjoint
PAS	Professeur adjoint suppléant
PS	Professeur suppléant
CC	Chargé de cours
MER	Maitre d'enseignement et de recherche
CE	Chargé d'enseignement
CS	Collaborateur(trice) scientifique
MAS	Maitre assistant
PI	Professeur invité

#### REMARQUE

L'enregistrement des membres du corps enseignant pour le programme des cours étant terminé le 30 juin, certains membres du corps enseignant figurent dans ce programme sous réserve d'une décision du Conseil d'Etat à leur endroit ou à l'endroit d'une modification de leur statut.

## Subdivisions

Subdivision SOCIETES ET SYSTEMES D'EDUCATION qui prépare au certificat  
DEVELOPPEMENT ET PLANIFICATION DES SYSTEMES DE FORMATION

Responsable : M. Siegfried Hanhart

Membres réguliers : Mme Brigitte Birchmeier  
Mme Marie-Claire Caloz-Tschopp  
M. Michel Carton  
M. Pierre Dasen  
M. Pierre Furter  
M. Siegfried Hanhart  
M. Walo Hutmacher  
M. José Marin Gonzales  
Mme Jacqueline Monbaron  
Mme Edmée Ollagnier  
Mme Soledad Perez-Maldonado  
M. Edo Poglia  
Mme Micheline Rey  
Mme Marie-Noëlle Schurmans

Membre associé : M. Peri Mesquida

Subdivision DIDACTIQUES ET PRATIQUES EDUCATIVES

Responsable : M. Jean Brun

Membres réguliers : Mme Marie-Josèphe Besson  
M. Jean-Paul Bronckart  
M. Jean Brun  
Mme Sandra Canelas-Trevisi  
M. Mario Castiglione  
M. Jean-Louis Chiss  
Mme Mireille Cifali  
Mme Ruhal Floris  
Mme Itziar Giger-Plazaola  
M. André Giordan  
Mme Rita Hofstetter  
Mme Francia Leutenegger  
Mme Rina Linn  
Mme Mireille Lintz  
M. Ladislas Ntamakaliro  
Mme Anne Oberlin  
Mme Marie-Claude Rosat  
M. Bernard Schneuwly  
Mme Maria-Louisa Schubauer-Leoni  
Mme Marie-Louise Zimmermann

## Subdivision EDUCATION DES ADULTES

Responsable : Mme Christine Josso

Membres réguliers : M. Jean-Michel Baudouin  
Mme Malika Belkaid  
Mme Elisabeth Bessila  
Mme Martine Chaponnière  
Mme Suzanne Christin  
M. Pierre Dominicé  
Mme Agnese Fidecaro  
M. Matthias Finger  
Mme Madeleine Florey  
Mme Gisèle Gatherat  
M. Pierre Gillet  
M. Daniel Hameline  
M. Jacques Ibanez Bueno  
Mme Arielle Jornod  
Mme Christine Josso  
M. François Jung  
Mme Anne-Marie Kaeppeli  
M. Bernard Liétard  
M. Charles Magnin  
M. Pier Angelo Neri  
Mme Rosette Poletti  
M. Philippe Poussière  
M. Bernard Schneider  
M. Johnny Stroumza  
Mme Laurence Turkal  
M. Pierre-Henri Zoller

## Subdivision EDUCATION SPECIALE

Responsable : Mme Gisela Chatelanat

Membres réguliers : M. Philippe Beuret  
M. Frédi Büchel  
M. Mario Castiglione  
Mme Gisela Chatelanat  
Mme Corinne Gachet  
Mme Alexandra Jaussi  
Mme Joëlle Libois  
Mme Isaline Panchaud-Mingrone  
Mme Greta Pelgrims-Ducrey  
M. Didier Pingeon  
Mme Teresinha Rey-Pinto  
Mme Ursula Scharnhorst  
M. Louis Vaney  
M. Michel Vuille

Subdivision THEORIES ET PRATIQUES DE L'EDUCATION SCOLAIRE

Responsables : Mmes Laurence Rieben et Cléopâtre Montandon

Membres réguliers : Mme Linda Allal  
M. Eric Baeriswyl  
M. Edouard Bayer  
M. François Bugniet  
Mme Nilima Changakoti  
M. Marcel Crahay  
Mme Loraine Dominicé-Lamunière  
Mme Monica Gather-Thurler  
Mme Dagmar Hexel  
M. Michael Huberman

Mme Jacqueline Jaccard

M. Pierre-André Juge

Mme Cléopâtre Montandon

M. Ladislas Ntakamaliro

Mme Anne Perréard

M. Philippe Perrenoud

M. Gianreto Pini

M. Claude Piron

Mme Laurence Rieben

Mme Madelon Saada-Robert

Mme Anne Stahl-Thuriaux

Mme Etienne Vellas

Membre associé : Mme Liliane Palandella

## II. GUIDE DE L'ETUDIANT

### Renseignements généraux de la section

#### Conseillère aux études

Mme Janine Berberat (bur. 217). Reçoit du lundi au jeudi de 09h30 à 11h30 ou sur rendez-vous.

#### Secrétariat de la conseillère aux études

Mme Françoise Monighetti (bur. 223).

#### Secrétariat des étudiants

Mme Françoise Monighetti (bur. 223) et M. Claude Droz (bur. 221).

Heures de réception : du lundi au jeudi de 09h00 à 11h30, plus le mercredi après-midi de 14h00 à 16h00.

#### Horaires de réception des professeurs de la section

Date et lieu seront affichés au début du semestre.

#### Horaire des enseignements de la section

Date, heure et lieu seront affichés au début du semestre.

#### Prix et bourses attribués par la section des Sciences de l'éducation

Se renseigner auprès de l'administratrice (bur. 207) ou de la conseillère aux études de la section (bur. 217).

### 1. LE SYSTEME DES UNITES DE VALEUR CAPITALISABLES

La formation est organisée selon un système d'unités de valeur capitalisables (UV). Un cours vaut 1 UV. Les UV doivent être acquises :

- a) à raison de *1 au minimum*, sans compter les 2 UV de stage, et de *9 au maximum* (y compris les 2 UV de stage) par année d'études;
- b) en totalité, dans les délais prescrits par le règlement d'études auquel l'étudiant est soumis.

### 2. INFORMATION-ORIENTATION

- a) Des descriptifs des cours (mentionnant mode d'organisation et d'animation, mode d'évaluation) sont à la disposition des étudiants dès la rentrée universitaire. Les classeurs "Orientation" peuvent être consultés à la bibliothèque, au secrétariat des étudiants et chez la conseillère aux études.
- b) Durant la semaine de la rentrée, chaque enseignant consacre la première heure de son enseignement à l'information concernant son cours. Cette information est répétée durant la deuxième heure, de manière à permettre aux étudiants de se documenter à propos de cours dont les horaires se chevauchent.
- c) La conseillère aux études reçoit individuellement les étudiants qui souhaitent des conseils ou de l'aide pour établir leur programme d'études.

### 3. INSCRIPTION AUX COURS

Au début de l'année académique, l'étudiant fait enregistrer la liste des cours qu'il désire suivre en 1992-93. Il procède en deux temps :

- il choisit ses cours (en tenant compte des exigences de son plan d'études) durant la période du 19 au 23 octobre 1992;
- il fait enregistrer, personnellement, auprès du secrétariat des étudiants son choix de cours durant la semaine du 2 au 6 novembre 1992.

Les cours sont enregistrés sur une fiche au nom de l'étudiant, qui restera dans son dossier, et sur laquelle les UV seront "comptabilisées" au fur et à mesure de leur obtention.

Pour les cours pris hors section, les projets indépendants et les stages de formation, les formulaires ad hoc doivent être présentés dûment remplis et signés par l'enseignant au moment de l'inscription.

Des dérogations envers le programme d'études peuvent être accordées. La demande est à effectuer auprès de la conseillère aux études avant la semaine d'inscription aux cours.

### 4. EVALUATION - DESINSCRIPTION DE COURS

- a) L'inscription à l'évaluation est automatique et se fait sur la base de la liste d'inscription aux cours.

**EXCEPTION** : L'étudiant a fait une démarche de désinscription de cours afin de le supprimer de son programme.

Il remplit le formulaire ad hoc et le dépose au secrétariat des étudiants durant *le mois de février 1993*. Au-delà du 28 février, tout cours non annulé est soumis à évaluation.

**REMARQUE** : il est évident que l'étudiant ne peut faire annuler la totalité des cours auxquels il est inscrit (voir point 1.a).

- b) Pour chaque évaluation, l'étudiant a droit à deux essais. Ces deux essais peuvent avoir lieu, sauf pour les modalités particulières d'évaluation, lors de trois sessions : juillet, octobre et mars. L'étudiant a donc tout intérêt à se présenter pour la première fois aux sessions de juillet ou d'octobre pour s'assurer la possibilité d'une deuxième passation.

- c) Une évaluation non passée à une session d'examens est considérée comme étant reportée à la session suivante.

Pour toutes les modalités d'évaluation, l'étudiant se conforme aux dispositions écrites fournies par l'enseignant (descriptifs à disposition dans les classeurs à la bibliothèque, au secrétariat des étudiants et chez la conseillère aux études).

### 5. ECHECS

Si une UV n'est pas acquise selon les modalités d'évaluation prévues pour un cours, le résultat final est un échec. Trois cas spécifiques peuvent conduire l'étudiant au résultat d'échec :

- il ne se présente pas aux évaluations prévues;
- n'ayant pas obtenu l'UV lors d'une première évaluation, il ne se présente pas à une deuxième évaluation;

- il n'obtient pas l'UV à la suite de deux évaluations.

En cas de maladie ou d'accident, le *certificat médical* doit être donné au secrétariat des étudiants dans un délai de cinq jours.

### 6. ETUDIANTS REGULIEREMENT INSCRITS A LA SECTION MAIS NE DESIRANT PAS SUIVRE DE COURS EN 1992-93

- a) L'étudiant qui désire interrompre momentanément ses études doit adresser une *demande de congé* au doyen de la faculté sur formulaire ad hoc, un mois avant le début du semestre.  
L'étudiant en congé ne peut pas passer d'examens. Il ne paie que les taxes forfaitaires de Fr. 55.-.
- b) L'étudiant qui désire obtenir le statut "*sans cours ni exercice*" doit faire viser sa formule d'inscription par le secrétariat des étudiants dans le délai figurant sur la feuille de paiement des taxes.  
Il a le droit de se présenter aux examens et ne paie que les taxes forfaitaires de Fr. 55.-.

### 7. DIPLOMES DELIVRES PAR LA SECTION DES SCIENCES DE L'EDUCATION

- a) *La licence en Sciences de l'éducation, sans spécialisation.*
- b) *Le certificat de formation continue*, avec mention;  
il offre cinq possibilités :
  - Développement et planification des systèmes de formation (offert par la subdivision Sociétés et systèmes d'éducation);
  - Didactiques et pratiques éducatives;
  - Education des adultes;
  - Education spéciale;
  - Théories et pratiques de l'éducation scolaire.
- c) *Le certificat de formation continue pour formateurs d'adultes (CEFA).*
- d) *Le diplôme d'études supérieures - mention recherche*
- e) *Le doctorat en Sciences de l'éducation.*

Tous les formulaires et règlements d'études sont à retirer, en temps voulu, au secrétariat des étudiants.

### Renseignements généraux de l'université

#### 1. IMMATRICULATION

- a) Maturité, baccalauréat, ou titre jugé équivalent par l'Université:
  - les porteurs de certaines maturités étrangères sont soumis à un examen demandé par l'Université;

- l'enseignement étant donné en français, l'Université demande à tous les étudiants étrangers dont ce n'est pas la langue maternelle de subir un examen de français avant leur immatriculation définitive (pour les cours de français, voir détails sous point 5. "Autres services").

b) Diplômes tels que :

- diplôme d'école normale primaire;
- diplôme d'ingénieur délivré par l'Ecole supérieure technique de Genève, le Technicum du soir de Genève, l'Ecole d'horticulture de Jussy ou le Technicum de Lugano;
- diplôme d'ingénieur technique délivré par un autre canton suisse.

Les nouveaux étudiants ne sont admis que pour la rentrée universitaire d'octobre.

Les demandes d'immatriculation doivent être présentées par écrit au Secrétariat central de l'Université

Service des étudiants  
CH - 1211 Genève 4 - Téléphone 022/705 7111  
**du 2 mai au 15 juillet.**

Les enseignants titulaires d'un brevet genevois doivent se réinscrire auprès du Service des étudiants de l'Université.

## 2. ADMISSION DE PERSONNES NE POSSEZANT PAS DE TITRE DE MATURETE OU DE BACCALAUREAT

Les demandes sont à adresser au Service des étudiants de l'Université, 1211 Genève 4, **du 15 novembre au 15 janvier** précédent la rentrée universitaire.

## 3. EQUIVALENCES

Des équivalences peuvent être demandées à la Commission d'équivalences de la section des Sciences de l'éducation :

- pour des cours et séminaires, universitaires ou non, ayant été suivis et validés antérieurement, s'ils sont comparables, en contenu et en durée, aux cours proposés par le plan d'études de la section;
- pour une pratique pédagogique antérieure.

Le formulaire pour faire la demande d'équivalences peut être obtenu au Service des étudiants (bureaux 216-219, UNI-DUFOUR). Cette demande doit être retournée **jusqu'au 31 mai** directement au Service des étudiants qui la transmettra à la Commission d'équivalences.

## 4. AUDITEURS

Les personnes souhaitant suivre quelques cours en qualité d'auditeur sont priées de les inscrire directement au Service des étudiants durant le mois de novembre (bur. 216-219).

Les enseignements suivis et acquis en qualité d'auditeur ne sont pas pris en considération comme équivalences dans le cas d'une immatriculation comme étudiant régulier visant l'obtention d'un diplôme dans la section des Sciences de l'éducation.

## 5. AUTRES SERVICES

*Bureau universitaire d'information sociale*  
Rue de Candolle 4 (3e étage), tél. 705 7779

*Bourses*  
Service social, rue de Candolle 4, tél. 705 7779.

*Allocations d'études*  
Service des allocations d'études, rue A.-Lachenal 6, tél. 735 0711.

*Centre psycho-social*  
Bld Saint-Georges 16-18, tél. 327 4391

*Office d'orientation universitaire*  
Rue Prévost-Martin 6, tél. 705 0111.

*Logement*  
Bureau du logement de l'Université, rue Hugo-de-Senger 2, tél. 705 7720.

*ELCF - Etudiants non francophones*  
L'Ecole de langue et civilisation française propose des "cours libres" aux étudiants qui souhaitent améliorer leur connaissance de français à raison de quelques heures par semaine.  
Se renseigner au secrétariat de l'école, UNI-BASTIONS, salle B004.

*D'autres informations concernant les taxes universitaires, les conditions et formalités d'immatriculation à l'Université de Genève, ainsi que les formalités officielles concernant les étudiants étrangers, sont précisées dans les Conditions d'immatriculation et le Guide de l'étudiant de l'Université de Genève, remis par le Service des étudiants de l'Université (UNI-DUFOUR, 24, rue Général-Dufour, 1205 GENEVE, bureaux 216-219).*

### III. PLAN D'ETUDES

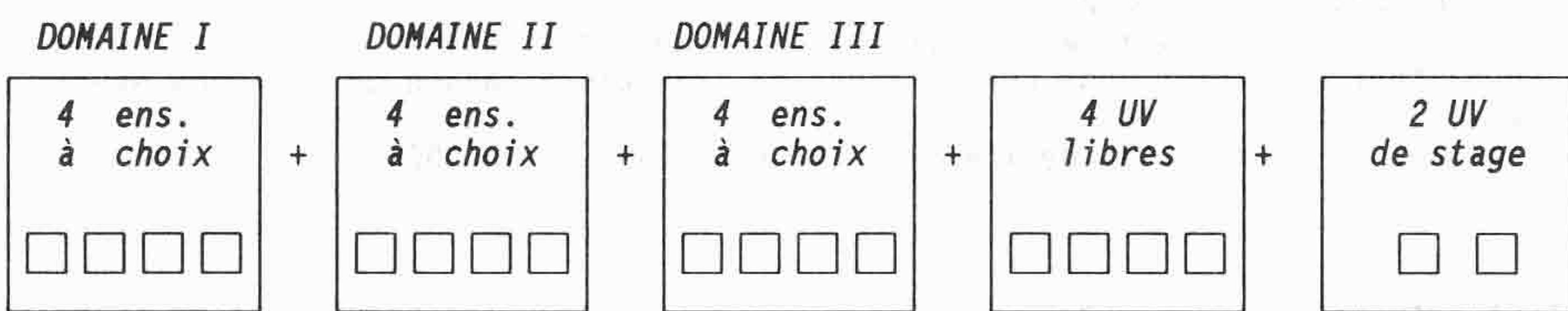
#### 1. Licence en Sciences de l'éducation

##### ORGANISATION DES ETUDES

Les études de licence sont organisées en deux cycles comportant respectivement 18 UV (premier cycle) et 14 UV (deuxième cycle).

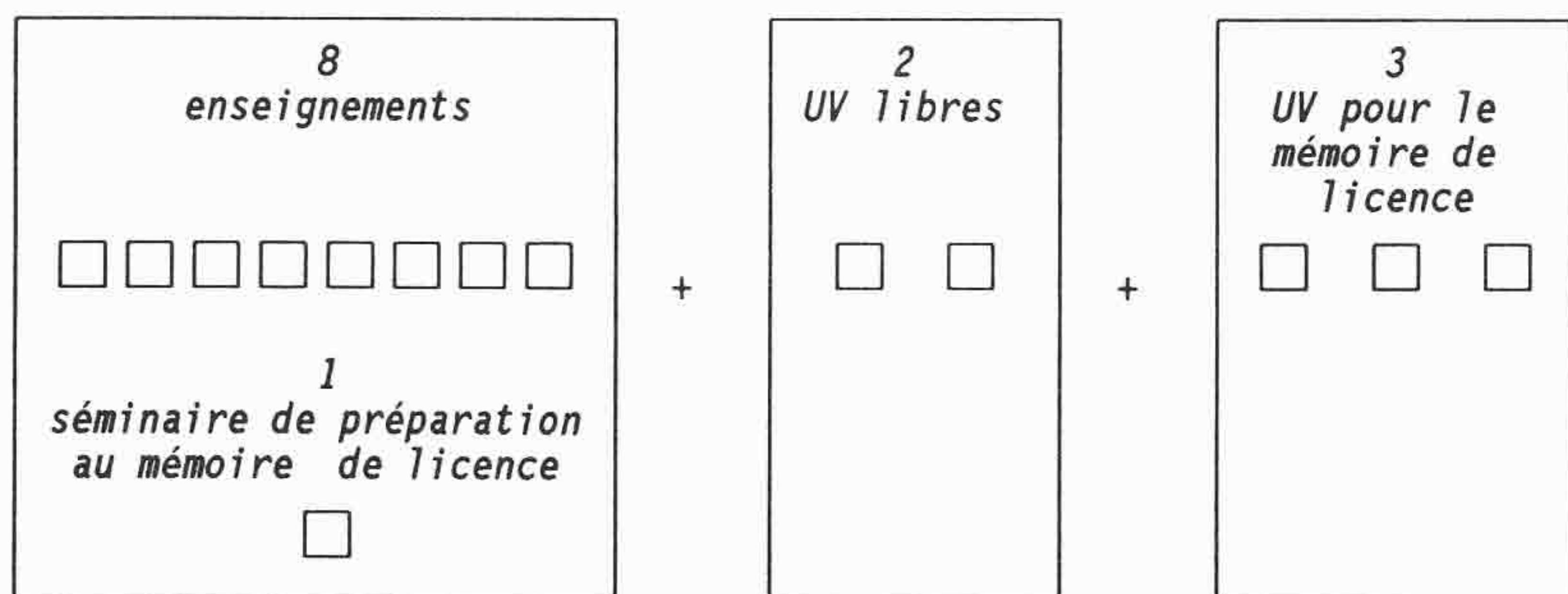
Les 32 UV de la licence en Sciences de l'éducation se répartissent de la manière suivante :

##### PREMIER CYCLE : 18 UNITES DE VALEUR



##### DEUXIEME CYCLE : 14 UNITES DE VALEUR

1 certificat à choix (A, B, C, D ou E)



#### 1. STAGES

##### Premier cycle :

Les étudiants qui s'inscrivent à la licence sans avoir de pratique éducative ont l'obligation de faire un stage de sensibilisation qui vaut 2 UV. Le total d'heures requis est de 250.

Pour le choix des stages et les détails pratiques, les étudiants prennent contact avec le secrétariat des étudiants dès le début de la première année d'études. Un règlement interne des stages est à disposition.

##### Deuxième cycle :

Les étudiants inscrits au 2e cycle de la licence ont la possibilité d'acquérir une unité de valeur d'enseignement en effectuant un stage de formation assorti d'un rapport soumis à une évaluation. Le total d'heures requis est de 125.

Pour obtenir l'information concernant les modalités d'organisation du stage, les étudiants intéressés peuvent prendre contact avec le responsable des stages de la subdivision qui les concerne.

#### 2. COURS

Chaque unité de valeur d'enseignement correspond à 2 heures hebdomadaires d'enseignement par année (cours, séminaires, travaux pratiques), sanctionnées par une évaluation.

La liste des cours offerts est à consulter à la page 17.

##### Répartition des cours

Les cours se répartissent en trois domaines de premier cycle.

Domaine I : Introduction aux sciences de l'éducation

Domaine II : Etude des processus de formation

Domaine III : Etude des systèmes de formation

Et dans cinq certificats de deuxième cycle.

Certificat A : Développement et planification des systèmes de formation (offert par la subdivision Sociétés et systèmes d'éducation)

Certificat B : Didactiques et pratiques éducatives

Certificat C : Education des adultes

Certificat D : Education spéciale

Certificat E : Théories et pratiques de l'éducation scolaire

##### Comment faire son programme de cours

##### Premier cycle :

- pour chacun des trois domaines, l'étudiant doit acquérir 4 UV choisies dans la liste des enseignements proposés;

- les enseignements à suivre pour les 4 UV libres de premier cycle peuvent être choisis parmi les cours offerts par la section des Sciences de l'éducation (premier cycle), la section de Psychologie et/ou les autres facultés, instituts ou écoles de l'Université de Genève;

- 1 ou 2 de ces 4 UV libres peuvent être acquises sous forme de projets indépendants. Les projets indépendants consistent en travaux réalisés sous la direction d'un enseignant de la section à l'exclusion des assistants;

- 1 ou 2 de ces 4 UV libres peuvent être acquises par l'exercice d'activités professionnelles dans un domaine de l'éducation; 1 UV de cette nature s'acquiert soit par une année d'activité à plein temps, soit par deux années d'activité à temps partiel, égal ou supérieur au mi-temps.

## Deuxième cycle :

- L'étudiant s'inscrit à l'un des cinq certificats.
- Les certificats de deuxième cycle sont directement gérés par les subdivisions qui dispensent les enseignements principaux.
- Les modalités à suivre concernant les pré-requis, ainsi que le plan d'études figurent après les listes de cours de deuxième cycle.
- Les enseignements à suivre pour l'obtention des 2 UV libres de deuxième cycle peuvent être choisis parmi les cours offerts par la section des Sciences de l'éducation (deuxième cycle), la section de Psychologie et/ou les autres facultés, instituts ou écoles de l'Université de Genève.
- Ces UV libres de deuxième cycle peuvent être acquises sous forme de projets indépendants.

## 3. MEMOIRE DE LICENCE

Le règlement concernant le mémoire de licence peut être obtenu au secrétariat des étudiants.

Dès le début du mémoire, la formule de constitution sera à remettre, dûment remplie et signée par les membres de la commission, au secrétariat des étudiants.

## DUREE

La durée des études pour l'obtention de la licence est de *huit semestres au minimum, seize semestres au maximum (équivalences comprises)*. Au-delà de huit semestres, le candidat qui n'a pas terminé le premier cycle est éliminé de la section. L'étudiant peut s'inscrire au deuxième cycle au plus tôt quatre semestres après le début de ses études, pour autant qu'il ait achevé le premier cycle ou qu'il l'achève parallèlement à l'inscription des premières UV de deuxième cycle. Une dérogation pourra être accordée aux étudiants ayant bénéficié d'équivalences pour les unités d'enseignement de premier cycle.

Les étudiants qui travaillent à 100% durant une partie ou la totalité de leur formation universitaire peuvent obtenir une prolongation de leur délai d'études. La conseillère aux études les renseignera sur les conditions et les modalités d'octroi.

## ECHÉCS

Trois échecs sont admis dans le cadre des 16 UV d'enseignement requises au premier cycle et deux échecs sont admis dans le cadre des certificats de deuxième cycle. Un échec supplémentaire entraîne l'élimination de l'étudiant, de même qu'un échec relatif au mémoire de licence.

## L I S T E D E S E N S E I G N E M E N T S

**Important : les cours marqués (\*) et en italique ne seront pas donnés en 92-93**

### Premier cycle

#### DOMAINE I - *Introduction aux Sciences de l'éducation*

I 1 1	Démarches de recherche en éducation : élaboration des questions et des problématiques de recherche (voir descriptif)	Bayer
I 1 2	<i>Démarches de recherche en éducation : méthodologie de l'observation</i>	Bayer
I 2	Théories du langage et éducation	Bronckart
I 3	Problèmes posés à l'éducation par la transformation du rôle social des femmes : les femmes pédagogues suisses	Chaponnière
*I 4	<i>Histoire des idées pédagogiques : l'autonomie des éducables et la modernité</i>	Hameline
I 6	Pédagogie générale	Huberman/Crahay
I 7	Dimensions anthropologiques et culturelles de l'éducation	Dasen
I 9	Biologie et éducation	Giordan
*I 10	<i>Education pour l'environnement</i>	Giordan
I 11	Psychologie du développement cognitif et éducation mathématique	Brun
I 12	Histoire des institutions et des pratiques éducatives : voyage historique à travers les débats du Grand Conseil genevois sur l'instruction publique, aux 19e et 20e siècles	Hameline/Magnin

#### DOMAINE II - *Etude des processus de formation*

II 1	Evaluation pédagogique : régulation des processus de formation	Allal
II 2	Développement, éducation et relations intersubjectives	Cifali
II 3	Approche psychosociologique de l'éducation des adultes	Dominicé/Baudoin
*II 5	<i>La relation pédagogique dans les groupes de formation</i>	Poussière
*II 6	<i>Processus de formation en éducation spéciale : les personnes handicapées</i>	Büchel
II 7	Développement de l'enfant et processus d'apprentissage	Rieben
II 8	Approche psychosociologique : la fonction enseignante et ses représentations sociales	Schubauer-L.
II 9	Didactique et méthodologie de l'éducation spéciale	Büchel

#### DOMAINE III - *Etude des systèmes de formation*

III 1	Gestion et prise de décision dans les organisations éducatives	Carton/Ollagnier
III 2	<i>Education comparée : introduction à une méthode contextuelle</i>	Furter/Perez-M.
III 3	Economie et éducation : coûts et financement des systèmes de formation	Hanhart
III 4	<i>Education et société : approche sociologique et historique</i>	Hutmacher
III 5	Politique, planification et administration de l'éducation en Suisse	Poglia

- III 6 Analyse des systèmes de formation dans les professions de la santé  
 III 7 Approche politique et socio-économique de l'éducation des adultes  
 III 8 Conditions handicapantes et intégration

Poletti  
 Stroumza  
 Vaney

Cours facultaire (1er cycle - UV libre)

Introduction à l'informatique en Sciences humaines

Mendelsohn

D e u x i è m e c y c l e

**CERTIFICAT A - Développement et planification des systèmes de formation délivré par la subdivision "Sociétés et systèmes d'éducation"**

- A 1 Gestion des systèmes de formation continue : enjeux pour les acteurs dans les entreprises et administrations  
 A 2 Migration et formation  
 \*A 3 Ecole et participation : analyse des relations entre logiques éducatives et d'entreprise  
 A 4 Planification de l'éducation  
 A 5 Le rôle des représentations du contexte dans les réformes éducatives : la dimension utopique  
 A 6 Education comparée : la problématique régionale  
 \*A 7 Education et politique économique  
 A 8 Approches interculturelles en éducation et en psychologie  
 A 9 Méthodologies qualitatives. L'entretien de recherche : théorie, pratique et modalités d'analyse  
 A 10 Education informelle et scolarisation  
 A 20 Stage de formation  
 A 99 Séminaire de préparation au mémoire  
 B 13 Psychologie sociale de l'échec et de la réussite scolaire  
 B 16 Didactique des langues étrangères  
 C 8 Formation et médias : déterminants sociaux de la communication  
 C 12 Formation professionnelle continue : analyse de la relation nouvelles technologies - organisation du travail - formation  
 D 6 Système d'assistance institutionnelle et projets éducatifs  
 D 11 Genèse, prévention et prise en charge des inadaptations sociales  
 E 3 Les partenaires de l'éducation : relations famille-école  
 E 6 Evaluation des réformes et innovations scolaires  
 E 9 Introduction aux méthodes d'analyse des données pour la recherche en sciences de l'éducation  
 K 3 Sémiologie de la communication  
 K 6 Culture et socialisation

Carton  
 Rey  
 Carton  
 Hanhart  
 Furter/  
 Perez-M.  
 Furter/Perez-M.  
 NN  
 Dasen  
 Schurmans  
 Dasen  
 Monbaron  
 Schurmans  
 Schubauer-L.  
 Chiss  
 Zoller  
 Stroumza/  
 Schneider  
 Pingeon  
 Vuille  
 Kellerhals/  
 Montandon  
 Allal  
 Pini  
 Prieto  
 Fricker

**CERTIFICAT B - Didactiques et pratiques éducatives**

- B 1 Didactique de la langue : initiation  
 B 2 Didactique de la langue : séminaire de recherche  
 \*B 3 Didactique des mathématiques

Bronckart/Besson  
 Bronckart/  
 Schneuwly  
 Brun

- B 4 Séminaire de recherche en didactique des mathématiques  
 B 5 Apports psychanalytiques au champ éducatif  
 \*B 6 Séminaire de recherche : apports psychanalytiques au champ éducatif  
 B 9 Didactique et épistémologie des sciences : initiation  
 B 10 Séminaire de recherche en didactique et épistémologie des sciences  
 \*B 12 Didactique des sciences : l'expérimentation et son exploitation  
 B 13 Psychologie sociale de l'échec et de la réussite scolaire  
 B 16 Didactique des langues étrangères  
 B 17 Interactions didactiques en mathématiques  
 B 20 Stage de formation  
 B 99 Séminaire de préparation au mémoire  
 A 2 Migration et formation  
 A 9 Méthodologies qualitatives. L'entretien de recherche : théorie, pratique et modalités d'analyse  
 A 10 Education informelle et scolarisation  
 C 3 Philosophie de l'éducation : l'éducateur et l'action sensée  
 \*E 1 Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée  
 E 8 Du curriculum et des méthodologies à la pratique pédagogique  
 K 2 Psychologie sociale des fonctionnements cognitifs  
 K 3 Sémiologie de la communication  
 K 5 Mathématiques pour philosophes et enseignants

Resp. :  
 Brun  
 Cifali  
 Cifali  
 Giordan  
 Giordan  
 NN  
 Schubauer-L.  
 Chiss  
 Schubauer-L.  
 Schneuwly  
 Schneuwly  
 Rey  
 Schurmans  
 Dasen  
 Hameline  
 Allal  
 Perrenoud  
 Doise/Clémence  
 Prieto  
 Pont

**CERTIFICAT C - Education des adultes**

- C 1 Les femmes et la formation : histoire de l'éducation des filles  
 C 2 Evaluation et éducation des adultes  
 C 3 Philosophie de l'éducation : l'éducateur et l'action sensée  
 \*C 4 Etude des problèmes spécifiques à l'enseignement des soins infirmiers  
 C 5 Méthodologie d'enseignement en soins infirmiers  
 C 6 Animation des groupes de formation  
 C 7 Education permanente en milieu populaire  
 C 8 Formation et médias : déterminants sociaux de la communication  
 C 9 De l'adolescence à la vie adulte : histoire de vie et formation  
 C 10 Action culturelle en milieu ouvrier et alphabétisation  
 C 11 Autogestion pédagogique : l'analyse des relations de pouvoir dans les groupes  
 C 12 Formation professionnelle continue : analyse de la relation nouvelles technologies - organisation du travail - formation  
 \*C 13a Minorités et médias : la vidéo  
 C 13b Minorités et médias : la photographie  
 \*C 15 Recherches contemporaines sur les processus de formation des adultes  
 C 20 Stage de formation  
 C 99 Séminaire de préparation au mémoire  
 A 1 Gestion des systèmes de formation continue : enjeux pour les acteurs dans les entreprises et administrations  
 A 2 Migration et formation

Chaponnière  
 Dominicé/Liétard  
 Hameline  
 Poletti  
 Poletti  
 Poussiére  
 Stroumza  
 Zoller  
 Dominicé  
 Neri  
 Poussiére  
 Stroumza/  
 Schneider  
 Zoller  
 Zoller

Dominicé  
 Neri  
 Hameline  
 Carton  
 Rey

A 8 Approches interculturelles en éducation et en psychologie  
B 5 Apports psychanalytiques au champ éducatif

Dasen  
Cifali

**CERTIFICAT D - Education spéciale**

- D 1 Handicap et prévention dans la petite enfance  
\*D 2 Intervention précoce en éducation spéciale  
D 4 Déviances comportementales et pratiques éducatives : de la prise en charge à la prise en considération  
D 5 Délinquance juvénile : entre impasses et issues  
D 6 Systèmes d'assistance institutionnelle et projets éducatifs : projets de sens et sens de projets  
D 7 Techniques d'observation et évaluation en éducation spéciale  
D 9 Approche socio-éducative des adolescents et des adultes handicapés  
D 11 Genèse, prévention et prise en charge des inadaptations sociales  
D 12 Cours de sensibilisation à la psychomotricité  
D 20 Stage de formation  
D 99 Séminaire de préparation au mémoire  
A 2 Migration et formation  
A 9 Méthodologies qualitatives. L'entretien de recherche : théorie, pratique et modalités d'analyse  
B 5 Apports psychanalytiques au champ éducatif  
B 13 Psychologie sociale de l'échec et de la réussite scolaire  
\*E 1 Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée  
E 5 Difficultés d'apprentissage scolaire et modes d'intervention  
E 9 Introduction aux méthodes d'analyse des données pour la recherche en sciences de l'éducation  
K 7 Introduction à la criminologie II  
K 8 Bases neuro-biologiques des comportements

Chatelanat  
Chatelanat  
Pingeon  
Pingeon  
Pingeon  
Büchel  
Vaney  
Vuille  
Schnydrig  
NN  
Büchel  
Rey  
Schurmans  
Cifali  
Schubauer-L.  
Allal  
Rieben  
Pini  
Robert/Pingeon/Harding  
Richard

**CERTIFICAT E - Théories et pratiques de l'éducation scolaire**

- \*E 1 Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée  
\*E 2 Analyse des processus d'enseignement  
E 3 Les partenaires de l'éducation : relations famille-école  
\*E 4 Processus d'innovation éducationnelle  
E 5 Difficultés d'apprentissage scolaire et modes d'intervention  
E 6 Evaluation des réformes et innovations scolaires  
E 7 1 Supports et moyens de formation : langages audiovisuels, communication socio-éducative et didactique  
E 7 2a Supports et moyens de formation : réalisation de logiciels interactifs  
E 7 2b Supports et moyens de formation : apprentissages et environnements informatiques  
E 8 Du curriculum et des méthodologies à la pratique pédagogique  
E 9 Introduction aux méthodes d'analyse des données pour la recherche en sciences de l'éducation

Allal  
Bayer  
Kellerhals/  
Montandon  
Huberman  
Rieben  
Allal  
Peraya  
Mendelsohn/  
Dunand  
Mendelsohn  
Perrenoud  
Pini

- E 10 Séminaires de recherche :  
E 10 4 Cycle de vie professionnelle des enseignants Huberman/Gather-T.  
E 10 5 Stratégies d'apprentissage de la lecture/écriture chez l'élève débutant Saada/  
\*E 10 1 Processus métacognitifs en jeu dans une tâche de production écrite en situation scolaire Rieben/  
\*E 10 3 Relations famille-école Allal/  
E 20 Stage de formation Montandon  
E 99 Séminaire de préparation au mémoire Jaccard  
A 2 Migration et formation Hexel  
B 5 Apports psychanalytiques au champ éducatif Rey  
B 13 Psychologie sociale de l'échec et de la réussite scolaire Cifali  
C 3 Philosophie de l'éducation : l'éducateur et l'action sensée Schubauer-L.  
Hameline

**MODALITES DE GESTION  
DES CERTIFICATS DE DEUXIEME CYCLE  
(11 UV + 3 UV pour le mémoire de licence)**

**CERTIFICAT A (DPSF)**

Plan d'études : 6 UV à choisir parmi les enseignements A 1 à A 20  
2 UV à choisir parmi les enseignements du certificat A ou à l'IUED  
2 UV libres  
1 UV du séminaire de préparation au mémoire (A 99)  
3 UV pour le mémoire de licence

**CERTIFICAT B (DPE)**

Pré-requis : 1 UV, l'enseignement I 2  
Plan d'études : 6 UV à choisir parmi les enseignements B 1 à B 20  
2 UV à choisir parmi les enseignements du certificat B  
2 UV libres  
1 UV du séminaire de préparation au mémoire (B 99)  
3 UV pour le mémoire de licence

**CERTIFICAT C (EDA)**

Pré-requis : 2 UV, les enseignements II 3 et III 7  
Plan d'études : 8 UV selon négociation avec les responsables du certificat, à choisir parmi les enseignements du certificat C  
2 UV libres  
1 UV du séminaire de préparation au mémoire (C 99)  
3 UV pour le mémoire de licence

**CERTIFICAT D (EDS)**

Pré-requis : 2 UV, les enseignements II 7 ou "Psychologie génétique" de Montangero ainsi que II 6 ou II 9  
Plan d'études : 5 UV à choisir parmi les enseignements D 1 à D 20  
3 UV à choisir parmi les enseignements du certificat D  
2 UV libres  
1 UV du séminaire de préparation au mémoire (D 99)  
3 UV pour le mémoire de licence

**CERTIFICAT E (TPES)**

Pré-requis : 2 UV, les enseignements I 6 et II 7  
Plan d'études : 3 UV à choisir parmi les enseignements E 1 à E 20  
2 UV à choisir parmi les enseignements du certificat E  
1 UV à choisir parmi les enseignements de didactique du certificat B  
2 UV à choisir parmi les séminaires de recherche proposés (E 10)  
2 UV libres  
1 UV du séminaire de préparation au mémoire (E 99)  
3 UV pour le mémoire de licence

**2. Diplômes post-licence**

**a. Certificat de formation continue**

Pour être admis aux études menant à l'obtention d'un certificat de formation continue, le candidat doit avoir une licence universitaire et pouvoir justifier de trois ans d'activité professionnelle à plein temps (ou l'équivalent à temps partiel, égal ou supérieur au mi-temps) dans le domaine de l'éducation.

Délai d'études : 2 semestres au minimum et 8 semestres au maximum.

Echec : Le troisième échec entraîne l'élimination de ce programme d'études.

**MODALITES DE GESTION DES  
CERTIFICATS DE FORMATION CONTINUE (9 UV)**

**CERTIFICAT A (DPSF)**

Plan d'études : 6 UV à choisir parmi les enseignements A 1 à A 10  
2 UV à choisir parmi les enseignements du certificat A ou à l'IUED  
1 UV libre de deuxième cycle

**CERTIFICAT B (DPE)**

Plan d'études : 6 UV à choisir parmi les enseignements B 1 à B 17  
3 UV à choisir parmi les enseignements du certificat B

**CERTIFICAT C (EDA)**

Plan d'études : 2 UV obligatoires, les enseignements II 3 et III 7  
7 UV selon négociation avec les responsables du certificat, à choisir parmi les enseignements du certificat C

**CERTIFICAT D (EDS)**

Plan d'études : 5 UV à choisir parmi les enseignements de D 1 à D 12  
4 UV à choisir parmi les enseignements du certificat D

**CERTIFICAT E (TPES)**

Plan d'études : 3 UV à choisir parmi les enseignements E 1 à E 9  
2 UV à choisir parmi les enseignements du certificat E  
1 UV à choisir parmi les enseignements de didactique du certificat B  
2 UV à choisir parmi les séminaires de recherche proposés (E 10)  
1 UV libre de deuxième cycle

*Pour trouver la liste des cours relative aux certificats de formation continue, se reporter aux pages 17 à 21*

## b. Diplôme d'études supérieures - mention recherche

Pour être admis aux études menant à l'obtention du diplôme d'études supérieures, le candidat doit être en possession d'une licence en Sciences de l'éducation, ou d'un certificat de formation continue en Sciences de l'éducation ou d'un titre jugé équivalent. Peuvent également être admises, sur dossier, les personnes licenciées ne possédant par les titres mentionnés plus haut, mais dont l'expérience et les responsabilités professionnelles se situent dans le champ de l'éducation.

Les études comprennent, dans les domaines méthodologique et thématique :

- 2 unités de valeur d'enseignement;
- 2 unités de valeur correspondant chacune, soit à un enseignement, soit à un projet indépendant;
- 1 mémoire de recherche.

Délai d'études : 4 semestres au minimum, 8 semestres au maximum.

### Liste des cours :

4.M M. STROUMZA et M. SCHNEIDER

*Formation, mutations technologiques et organisationnelles*  
Cours méthodologique

8.T/M Mme ALLAL et Mme PERRET-CLERMONT (NE)

*Interactions sociales et régulations cognitives en situation scolaire*  
Cours thématique et méthodologique

7.T Mme REY et M. DASEN

*Une "Pédagogie interculturelle" ? Pièges et défis*  
Cours thématique

P.I. M. HUBERMAN et Mme GATHER-THURLER

Projet indépendant (y compris un atelier, intitulé "Comment faciliter le dialogue entre chercheurs et praticiens ?").

## 3. Doctorat

Pour être admis à préparer une thèse de doctorat en Sciences de l'éducation, le candidat doit être titulaire d'une licence en Sciences de l'éducation ou d'un titre universitaire jugé équivalent. Il peut s'immatriculer en vue de la préparation d'un projet de doctorat si, remplissant les conditions générales, il présente un sujet de thèse accepté par un enseignant de la faculté.

Le règlement d'études concernant le doctorat en Sciences de l'éducation, les directives administratives relatives à la présentation du canevas et à la soutenance de thèse sont à disposition auprès du secrétariat des étudiants.

## 4. Certificat de Formation Continue pour Formateurs d'Adultes (CEFA)

Peuvent être admises à ce programme de formation les personnes qui disposent d'une expérience de formateur d'adultes et qui sont en possession d'un titre acquis lors d'une formation professionnelle ou secondaire supérieure. Les inscriptions ont lieu tous les deux ans. L'admission s'effectue sur dossier.

Délai d'études : 4 semestres au minimum et 10 semestres au maximum.

### Programme d'études :

Les études comprennent 9 modules, dont 8 modules d'enseignement et un mémoire de fin d'études (9e module).

Les 8 modules d'enseignement sont regroupés en deux séquences.

Formation de base : - *L'adulte en formation*

- *Les contextes de formation*

- *Les stratégies pédagogiques*

- *La planification et l'évaluation de la formation*

Perfectionnement : - *Le métier de formateur*

- *Enjeux de l'éducation des adultes*

- *Méthodes et techniques en éducation des adultes*

- *Recherches actuelles en éducation des adultes*

Dernier délai pour la demande d'admission : 15 janvier 1993.

Responsable du programme : M. Johnny Stroumza.

Secrétariat

: Mme Bernadette Morand

"Education des Adultes",

FPSE - BATTELLE, bâti. D

rte de Drize 11, 1227 CAROUGE

Tél. 705 9614

Horaire : jeudi après-midi et vendredi toute la journée.

## 5. Cours destinés aux candidats à l'enseignement primaire (Divisions élémentaire et moyenne)

L'intitulé des cours est mentionné, ainsi que le nom des enseignants et un numéro de référence, qui renvoie à la description de chaque enseignement porté au Catalogue des cours, chapitre IV de cette brochure.

I. Le programme des candidats pendant leur deuxième année de formation à la FPSE est constitué de 9 unités de valeur réparties comme suit :

a) Trois enseignements obligatoires :

I 6 Pédagogie générale

Huberman/Crahay

III 4 Education et société : approche sociologique et historique

Hutmacher

Choix entre :

II 2 Développement, éducation et relations intersubjectives

Cifali

II 7 Développement de l'enfant et processus d'apprentissage

Rieben

b) Quatre enseignements à choisir parmi les cours du premier cycle de la licence (y compris les cours II 2 ou II 7), voir liste des cours;

c) Deux séminaires obligatoires :

- Séminaire du journal Huberman/Crahay
- Séminaire de recherche, à choisir parmi une liste de séminaires dont les descriptifs détaillés seront distribués aux candidats.

**REMARQUE :**

Les candidats seront convoqués à une séance d'information pendant la semaine qui précède la rentrée universitaire. Ils recevront à cette séance : les feuilles d'inscription aux cours, des informations concernant les séminaires de recherche organisés à leur intention, un document indiquant les dispositions réglementaires qui les concernent.

Les candidats qui envisagent de terminer ultérieurement la licence opéreront leurs choix de manière à ce qu'ils soient conformes aux exigences du programme de licence (voir sous I. Licence en Sciences de l'éducation - organisation des études).

II. Le programme des candidats comprend, en outre, 5 unités de valeur obtenues au cours de leur formation :

2 UV de stage pratique pour les remplacements effectués à l'école primaire;

3 UV pour des enseignements spécifiques aux candidats :

- Aspects relationnels de la fonction enseignante (UV du domaine II)

- Théorie du langage, mathématiques et éducation (UV du domaine I)

- Les relations maîtres-parents dans l'institution scolaire (UV du domaine III - possibilité d'acquérir cette 10e UV pendant la 2e année des Etudes pédagogiques)

Piron

Bronckart/Brun  
Palandella/  
Montandon

## **6. Cours destinés aux enseignants et aux cadres de l'enseignement secondaire**

L'intitulé des cours est mentionné, ainsi que le nom des enseignants et un numéro de référence, qui renvoie à la description de chaque cours au Catalogue des cours, chapitre IV de cette brochure.

I 2 Théories du langage et éducation

I 3 Problèmes posés à l'éducation par la transformation du rôle social des femmes : les femmes pédagogues suisses

I 7 Dimensions anthropologiques et culturelles de l'éducation

II 8 Approche psychosociologique : la fonction enseignante et ses représentations sociales

III 1 Gestion et prise de décision dans les organisations éducatives

III 3 Economie et éducation : coûts et financements des systèmes de formation

A 2 Migration et formation

B 2 Didactique de la langue : séminaire de recherche Bronckart/Schneuwly

C 3 Philosophie de l'éducation : l'éducateur et l'action sensée Hameline

E 3 Les partenaires de l'éducation : relations famille-école Kellerhals/  
Montandon

E 8 Du curriculum et des méthodologies à la pratique pédagogique Perrenoud

## **IV. CATALOGUE DES COURS**

**Important : les cours marqués (\*) et en italique ne seront pas donnés en 92-93**

**Mme ALLAL**

**II 1 Evaluation pédagogique : régulation des processus de formation**

2 h. de cours

mercredi 10-12h.

Finalités et fonctions de l'évaluation (évaluation formative, sommative, pronostique) et cadres de référence correspondants. Rôle de l'évaluation dans la régulation et la différenciation des processus de formation. Elaboration des objectifs pédagogiques. Principes de construction et d'exploitation de différents instruments d'évaluation (contrôles écrits, échelles d'appréciation, grilles d'observation, questionnaires). Perspectives nouvelles d'évaluation, d'auto-évaluation et d'évaluation mutuelle.

**Mme ALLAL**

**\*E 1 Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée**  
2 h. de cours-séminaire mercredi 14-16h. (année 93-94)

Le concept de pédagogie différenciée : justifications psychopédagogiques et socioculturelles d'une pédagogie adaptée aux différences entre élèves. Analyse des processus d'apprentissage et d'évaluation (ou d'auto-évaluation) mis en oeuvre dans des activités pédagogiques relevant, d'une part, des théories behavioristes (enseignement programmé et modulaire, gestion des contingences de renforcement) et, d'autre part, des théories constructivistes (pédagogie par la découverte, jeux et simulations). Etude des processus métacognitifs mis en oeuvre dans différentes activités et des implications pour une pédagogie différenciée.

*En alternance avec E 6 - Evaluation des réformes et innovations scolaires*

**Mme ALLAL**

**E 6 Evaluation des réformes et innovations scolaires**

2 h. de cours-séminaire

mercredi 14-16h.

Examen des enjeux de l'évaluation des réformes et innovations dans le contexte scolaire. Comparaison et critique de différentes approches d'évaluation du point de vue conceptuel et méthodologique. Analyse approfondie d'une étude de cas basée sur des rapports publiés par des centres de recherche en Suisse romande.

N.B. En 1992-93, le travail sera réalisé en grande partie sous forme de projet indépendant (davantage de renseignements seront donnés à la première séance).

*En alternance avec E 1 - Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée*

**Mme ALLAL et Mme SAADA-ROBERT**

**\*E 10 1 Séminaire de recherche : processus métacognitifs en jeu dans une tâche de production écrite en situation scolaire**

2 h. de séminaire

*A propos d'une situation d'énonciation écrite élaborée en plusieurs séances chez des élèves de 5P/6P, il s'agit de mettre en évidence leurs représentations de la*

tâche à travers les opérations métacognitives et les opérations opérées entre plusieurs produits (p.ex. trame, brouillon, texte final).

En alternance avec E 10 5 - Séminaire de recherche : stratégies d'apprentissage de la lecture / écriture chez l'élève débutant.

Mme ALLAL et Mme PERRET-CLERMONT (NE)

8.T/M Interactions sociales et régulations cognitives en situation scolaire (DES)

2 h. de séminaire

mardi 16h30-18h00 (hiver seulement)  
+ du 22 au 26 mars 93

Ce séminaire se situe au carrefour de deux courants de recherche importants pour la compréhension des processus d'enseignement et d'apprentissage en situation scolaire :

- l'un centre son attention sur les contextes relationnels et sociaux dans lesquels les conduites cognitives des élèves s'élaborent et prennent sens;
- l'autre cherche à comprendre les processus de régulation métacognitive qui traduisent ces réalités en constructions cognitives propres à chaque élève.

Les séances hebdomadaires du semestre d'hiver, consacrées à des présentations et lectures personnelles, conduiront à un séminaire résidentiel de quatre jours (22-26 mars), organisé dans le cadre du Troisième Cycle Romand et ouvert à un plus large public d'étudiants avancés et de chercheurs. Des apports théoriques de plusieurs spécialistes fourniront les bases pour un travail intensif, à visée méthodologique, en ateliers. Au cours des ateliers, les participants s'engageront activement dans les étapes successives d'analyse de protocoles d'observations et d'entretiens.

M. BAUDOIN et M. DOMINICE

II 3 Approche psychosociologique de l'éducation des adultes

2 h. de cours-séminaire

mercredi 14-16h.

Voir résumé sous M. DOMINICE et M. BAUDOIN, page 37.

M. BAYER

I 1 1 "Démarches de recherche en éducation : élaboration des questions et des problématiques de recherche"

Mme GILLIERON - Méthodologie en psychologie (C4 - Psycho)  
Ce cours sera reconnu comme équivalent au cours I 1 1.

2 h. de cours

jeudi 08-10h.

En introduisant à la démarche de la recherche empirique, le cours vise à fournir à l'étudiant des critères pour estimer la validité des résultats publiés, et pour choisir les procédures les plus adéquates lorsqu'il entreprend ses propres recherches.

Cette introduction porte essentiellement sur les méthodes expérimentales et en aborde les chapitres principaux : rôle des hypothèses, variables, échelles de mesure, techniques et plans d'expérimentation, récolte des données, traitement des résultats, validation statistique.

En alternance avec I 1 2 - Démarches de recherche en éducation : méthodologie de l'observation.

M. BAYER

\*I 1 2 Démarches de recherche en éducation : méthodologie de l'observation  
2 h. de cours

A partir d'une discussion des difficultés de l'observation en sciences humaines, ce cours présente des propositions méthodologiques pour la systématisation du recueil des données d'observation. Sur la base d'illustrations complètes seront notamment analysés les dispositifs et instruments classiques pour l'observation et la mesure des attitudes, des intérêts, des valeurs, des traits de personnalité, des rendements scolaires, des productions comportementales spontanées. Il sera, en outre, fait appel à des intervenants extérieurs pour suggérer d'autres modalités d'observation pertinentes en sciences de l'éducation.

En alternance avec I 1 1 - Démarches de recherche en éducation : élaboration des questions et des problématiques de recherche.

M. BAYER

\*E 2 Analyse des processus d'enseignement

Semestre d'hiver : 2 h. de cours-séminaire

Semestre d'été : 2 h. de travaux pratiques

Présentation des problèmes et des applications de l'analyse des processus d'enseignement. Présentation de quelques techniques d'observation systématique des interactions pédagogiques. Exercices d'observation et d'analyse dans le cadre de recherches en cours (il faut prévoir quelque dix heures d'observation dans les classes, réparties sur l'année).

M. BRONCKART

I 2 Théories du langage et éducation

2 h. de cours

mercredi 14-16h.

L'objectif du cours est de présenter et d'analyser les quelques théories du langage qui exercent actuellement une influence importante sur les pratiques d'enseignement des langues. Il vise à fournir un ensemble d'informations sur l'origine et le statut de ces théories, sur leurs caractéristiques techniques principales, ainsi que sur leurs éventuelles lacunes.

Le cours est organisé en trois parties.

Dans la première, on procédera d'abord à une première discussion des principales notions profanes et théoriques des sciences du langage (langage, signe, communication, symbole, etc...). On proposera ensuite quelques aspects de l'histoire des sciences du langage en opposant perspectives modernes et perspectives traditionnelles.

Dans la seconde seront abordés trois courants de linguistique "interne" :

- théories du signe (Saussure, Wittgenstein);
- théories structuralistes (Bloomfield);
- grammaire générative (Chomsky).

Dans la troisième seront abordés quelques courants de linguistique "externe" :

- théories de l'énonciation;
- théories des actes de langage;
- théories du discours.

M. BRONCKART et Mme BESSON

B 1 Didactique de la langue : initiation

2 h. de cours-séminaire

mercredi 16-18h.

Ce cours sera essentiellement centré sur la didactique du français langue maternelle,

et il sera organisé en quatre parties.

1) Mise en perspective historique et théorique :

- histoire de l'enseignement de la langue maternelle dans les pays francophones;
- histoire et perspectives actuelles de la didactique du français, statut et programme de la didactique, examen des principaux concepts;
- première clarification théorique, niveaux du fonctionnement langagier, du savoir théorique et des normes;
- perspectives et problèmes des rénovations contemporaines.

2) Eléments pour une didactique de l'expression :

- problèmes de l'oral et de la norme.

3) Eléments pour une didactique de la structuration :

- principes méthodologiques;
- références théoriques;
- problèmes de transposition didactique;
- examen de cas, avec accent sur la didactique de la grammaire.

4) Eléments pour une didactique du texte :

- références théoriques;
- les diverses solutions méthodologiques;
- examen de cas.

**M. BRONCKART et M. SCHNEUWLY**

**B 2 Didactique de la langue : séminaire de recherche**

2 h. de séminaire mardi 16-18h.

Le cours porte sur l'apprentissage/enseignement de la production de textes écrits. Il sera organisé en trois chapitres :

- analyse de la diversité des situations de communication à l'école;
- étude des textes écrits produits en situation scolaire, en référence au modèle psychologique de production des textes (rapport texte-contexte; opérations langagières; aspects génétiques);
- présentation et discussion des séquences didactiques expérimentales élaborées par le groupe mixte FPSE-CRPP d'une part, dans le cadre du projet FNRS en cours (textes informatifs et narratifs à l'école primaire) d'autre part.

Les participants au cours auront à élaborer un travail d'analyse de textes écrits, soit sur la base de corpus recueillis dans le cadre de leur pratique d'enseignant, soit sur la base de corpus fournis par les responsables du cours.

**M. BRUN**

**I 11 Psychologie du développement cognitif et éducation mathématique**

2 h. de cours mercredi 16-18h.

Le thème du cours est celui des rapports entre la psychologie du développement cognitif et l'enseignement des mathématiques.

Le cours s'arrêtera sur trois périodes qui ont marqué ces rapports :

- celle où ont pensé se rencontrer la psychologie du développement des structures cognitives et l'enseignement des structures mathématiques. Etude des prolongements de cette rencontre dans la scolarité élémentaire : quelles transpositions, quels malentendus, quelles adaptations ?
- celle des travaux sur l'acquisition des concepts et sur la résolution de problèmes;
- celle de la participation de la psychologie du développement cognitif à la constitution de la didactique des mathématiques : théorie des champs conceptuels.

**M. BRUN**

**\*B 3 Didactique des mathématiques**

2 h. de cours-séminaire

Analyse des tâches scolaires conçues selon différents cadres de référence et selon différentes finalités.

Analyse didactique de situations d'enseignement et de situations expérimentales : variables de situation et conduites des élèves.

Observation et étude des conduites des élèves : l'analyse des protocoles du déroulement des situations. Les représentations de la situation chez les élèves et les maîtres au cours de ce déroulement.

En alternance avec B 4 - Séminaire de recherche en didactique des mathématiques.

**M. BRUN**

**B 4 Séminaire de recherche en didactique des mathématiques**

2 h. de séminaire-travaux pratiques mercredi 10-12h.

Initiation à la recherche en didactique des mathématiques.

Le thème de recherche de cette année coordonnera trois aspects : l'enseignement, l'apprentissage et la genèse de connaissances numériques. Les travaux expérimentaux étudiés porteront sur les algorithmes de calcul au programme de l'école primaire et poseront la question de leurs liens avec les connaissances numériques des élèves.

En alternance avec B 3 - Didactique des mathématiques

**M. BÜCHEL**

**\*II 6 Processus de formation en éducation spéciale : les personnes handicapées**

2 h. de cours

Le cours constitue une large introduction dans le domaine de l'éducation spéciale. Le participant apprendra à interpréter la pratique à l'aide de théories et à tester les théories en les confrontant à la pratique.

Dans un premier temps, nous étudierons le handicap mental d'une manière générale : qu'est-ce qu'un handicapé ? Les théories étiologiques. L'image de soi-même du handicapé. Le rôle du handicapé dans la société. Aspects pédagogiques, psychologiques et médicaux.

Dans un deuxième temps, nous présenterons les différents types de handicap. Nous étudierons surtout la trisomie 21, l'autisme, l'IMC et les handicaps multiples.

En alternance avec II 9 - Didactique et méthodologie de l'éducation spéciale.

**M. BÜCHEL**

**II 9 Didactique et méthodologie de l'éducation spéciale**

2 h. de cours mardi 10-12h.

Le cours constitue une large introduction aux méthodes éducatives et thérapeutiques utilisées en éducation spéciale.

Il comprend des méthodes basées sur l'approche comportementaliste et d'autres qui suivent l'approche métacognitiviste (éducation cognitive).

Dans une deuxième partie, nous présentons de nouvelles approches en didactique des branches (lecture, mathématique) pour des élèves en échec scolaire et des élèves mentalement retardés. En outre, nous analysons le rôle pédagogique du maître d'appui dans un système scolaire intégré.

L'étudiant doit connaître les différentes méthodes, leurs bases théoriques et leurs conditions d'application.

En alternance avec II 6 - Processus de formation en éducation spéciale : les personnes handicapées.

*M. BÜCHEL*

D 7 Techniques d'observation et évaluation en éducation spéciale  
2 h. de cours-séminaire mardi 14-16h.

Etude des bases théoriques et techniques de l'observation et de l'évaluation libre et standardisée :

- bases scientifiques permettant de choisir un instrument ayant les qualités psychométriques requises et appropriées au problème donné;
- revue des méthodes et des instruments les plus importants.

*M. BÜCHEL*

D 99 Séminaire de préparation au mémoire de la subdivision EDS  
2 h. de séminaire mercredi 10-12h.

Ce séminaire s'adresse aux étudiants qui ont choisi un thème de mémoire dans le domaine de l'éducation spéciale. Il est également prévu pour des étudiants qui cherchent un thème de mémoire et qui prévoient de commencer leur travail avant Pâques.

Le séminaire constitue une large introduction dans la méthodologie de recherche scientifique avec une priorité donnée aux recherches empiriques.

A l'aide des présentations orales et de la littérature spécialisée, nous analysons les critères formels de la recherche et nous abordons les thèmes actuels de la recherche en éducation spéciale.

Evaluation : au cours du semestre d'hiver, un article tiré d'une revue scientifique fait l'objet d'une présentation orale et d'un travail écrit de 5 à 10 pages. Au cours du semestre d'été, l'étudiant rédige un travail de 5 pages (thèmes : plans de recherche, méthodes de récolte de données, méthodes d'analyse de données). En cas de non acquis, un travail écrit complémentaire est à convenir.

Des informations détaillées relatives à ce séminaire sont données dans le classeur "Orientation" à disposition au Secrétariat des étudiants.

*M. CARTON et Mme OLLAGNIER*

III 1 Gestion et prise de décision dans les organisations éducatives  
2 h. de cours-séminaire mardi 10-12h.

Etude du concept d'organisation appliqués aux systèmes éducatifs et de ses liens avec d'autres instruments d'analyse de la réalité micro-sociale (groupe, institution).

Etude des structures de pouvoir, des modes de fonctionnement et des processus de décision impliquant les différentes catégories d'acteurs des organisations éducatives (écoles, systèmes de formation continue, éducation informelle ...).

Des études de cas serviront de support à la réflexion des participants.

*M. CARTON*

A 1 Gestion des systèmes de formation continue : enjeux pour les acteurs dans les entreprises et administrations  
2 h. de cours-séminaire mardi 14-16h.

Mise en évidence des paramètres pertinents quant à la mise sur pied de la formation continue dans les entreprises, en faisant référence aux modes d'organisation et de gestion du travail, aux conditions de négociations de la formation continue (par ex. le congé-formation) entre les partenaires concernés (syndicats, Etat, patronat) et aux

concepts de formation continue sous-jacents à la pratique de ces partenaires.

En alternance avec A 3 - Ecole et participation : analyse des relations entre logiques éducatives et d'entreprise.

*M. CARTON*

\*A 3 Ecole et participation : analyse des relations entre logiques éducatives et d'entreprise  
2 h. de cours-séminaire

Logique de formation et logique de production sont souvent présentées comme antinomiques. Pourtant, l'école - soit-elle de formation générale ou professionnelle - et l'entreprise sont à la fois autonomes et interdépendantes. Le cours-séminaire vise à éclairer les relations complexes entre des mondes qui s'ignorent souvent mais qui sont pourtant partenaires pour la gestion de l'apprentissage dual comme de systèmes de formation en alternance.

En alternance avec A 1 - Gestion des systèmes de formation continue : enjeux pour les acteurs dans les entreprises et administrations.

*Mme CHAPONNIERE*

I 3 Problèmes posés à l'éducation par la transformation du rôle social des femmes : les femmes pédagogues suisses  
2 h. de cours-séminaire mardi 08-10h.

Du point de vue de l'histoire, beaucoup de travaux ont restitué la philosophie éducative des "grands pédagogues", examiné leur impact sur la politique de l'éducation et rendu compte des problèmes liés à la dissémination de leurs idées. Nous envisagerons de construire un autre versant de l'histoire officielle, celle des femmes oeuvrant sur le terrain de l'éducation et de l'enseignement. Nous les savions praticiennes, mais il y en eut, en Suisse, qui modifièrent la connaissance pédagogique par leurs écrits et leur vie. Quelles étaient leurs préoccupations spécifiques ? Comment participaient-elles à la pédagogie ambiante et avec quels grands maîtres de la pensée éducative ?

A partir de fonds inédits romands et alémaniques, ce cours-séminaire présente la biographie et l'œuvre pédagogique de femmes de trois générations situées entre 1845 et 1975. Leurs écrits permettent de mieux comprendre l'histoire, l'évolution et les enjeux de l'éducation féminine.

*Mme CHAPONNIERE*

C 1 Les femmes et la formation : histoire de l'éducation des filles. Séminaire de recherche  
2 h. de séminaire mercredi 12-14h.

Le séminaire se fonde sur une approche essentiellement historique de l'éducation des jeunes filles et des femmes. Il a pour but d'élaborer un modèle didactique d'histoire des femmes à l'usage des enseignant(e)s des écoles secondaires.

*Mme CHATELANAT*

D 1 Handicap et prévention dans la petite enfance  
2 h. de cours-séminaire mardi 10-12h.

Etude des problèmes posés par :

- les mesures de prévention, primaires et secondaires;
- le dépistage précoce et l'annonce d'un handicap aux parents.

#### Analyse de facteurs de risques.

Un certain nombre de thèmes (par ex. : santé et éducation des femmes et handicap, diagnostic prénatal, prévention du handicap socio-culturel seront étudiés dans des séquences qui impliquent la participation active des étudiants sous forme de travail en sous-groupes, étude de textes, discussion avec les intervenants extérieurs, etc.

En alternance avec D 2 - Intervention précoce en éducation spéciale.

Mme CHATELANAT

**\*D 2      Intervention précoce en éducation spéciale**  
2 h. de cours-séminaire

Important : ce cours-séminaire fait suite au cours-séminaire D 1 - Handicap et prévention dans la petite enfance, qui est donc un pré-requis recommandé. Fondements théoriques de l'intervention précoce en éducation spéciale et réflexions nécessaires pour la mise sur pied d'un programme d'intervention précoce.

Analyse de différents modèles d'organisation de l'intervention précoce et du contenu de programmes éducatifs spécifiques, ainsi que de l'évaluation de ces mesures.

L'accent sera mis sur les programmes éducatifs élaborés à l'intention des bébés à hauts risques et des jeunes enfants handicapés mentaux. Dans ce contexte, des aspects particuliers seront soulignés, tels que le rôle des parents dans le processus éducatif et l'éducation intégrée au niveau préscolaire.

En alternance avec D 1 - Handicap et prévention dans la petite enfance.

M. CHIIS

**B 16      Didactique des langues étrangères**

2 h. de cours

Lundi 14-18h (ts les 15 j.)

Le cours s'organisera en trois grands ensembles.

- 1) Approches historique et épistémologique :
  - de la méthode naturelle aux approches communicatives : esquisse d'une histoire de la didactique des langues;
  - acquisition/apprentissage/enseignement : problématiques théoriques de la pédagogie et de la didactique des langues.
- 2) Approches linguistique et psycholinguistique :
  - langue maternelle/langue étrangère : essais de définition et notions connexes;
  - modalités de construction de la langue seconde : analyse de cas; les erreurs des apprenants; la notion d'interlangue.
- 3) Deux exemples de problèmes en didactique des langues secondes :
  - la place des modèles grammaticaux et plus largement métalinguistiques dans l'enseignement/apprentissage de la L2;
  - l'acquisition d'une compétence de communication écrite en L2.

Mme CIFALI

**II 2      Développement, éducation et relations intersubjectives**

2 h. de cours

jeudi 08-10h.

(Exceptionnellement en 1992-93, ce cours ne sera pas ouvert aux étudiants d'autres section et facultés).

Dès sa fondation à Genève, l'Institut Jean-Jacques Rousseau contribue à la diffusion

des savoirs théoriques pour améliorer une pratique enseignante. Dans le concert des théories, celles qui mettent l'accent sur l'"affectivité" ont leur part. Elles posent des interrogations particulières : comment arrive-t-on à ne pas comprendre l'autre, l'Enfant ? Quel amour et quelle haine se logent à l'intérieur d'une relation pédagogique ? Que se passe-t-il sur la scène de l'imaginaire pour que soit inhibé ou dynamisé l'éveil d'un rapport intelligent au monde ?

Une part importante du rôle de l'éducateur est d'enseigner, alors quelle peut être sa place dans le contexte de ces autres interrogations ?

Elaborer des solutions, défaire des situations nouées, déplacer les questions, préserver la dynamique d'une démarche par une recherche personnelle et une confrontation aux théories élaborées, tel est l'enjeu de la rencontre de ce cours.

Ce cours ne peut pas être suivi en même temps que B 5 - Apports psychanalytiques au champ éducatif.

Mme CIFALI

**B 5      Apports psychanalytiques au champ éducatif**

2 h. de cours

mercredi 8-10h.

(Exceptionnellement en 1992-93, ce cours ne sera pas ouvert aux étudiants d'autres section et facultés).

En 1909, Freud écrivait à Jung : "Les instituteurs devraient tous connaître nos affaires, déjà pour l'enfant sain !" Connaître les affaires psychanalytiques pour enseignant, qu'est-ce à dire ? Dans le présent et dans le passé d'un tel apport au champ de l'éducation, les difficultés, les espoirs et les impasses ne manquèrent point, tournant autour d'une principale interrogation : quelle est, en fin de compte, la place de l'investigation psychanalytique et de ses concepts parmi les autres sciences humaines ? Qu'a-t-elle à promouvoir dans la pratique éducative ? Ce sont là des questions qui mettent en jeu l'originalité de cet apport.

Ce cours abordera en introduction les éléments fondamentaux de la psychanalyse dans son rapport à l'éducation et à l'enseignement; puis certains des thèmes suivants seront traités : - la parole dans l'acte d'enseigner; - l'angoisse et ses multiples conséquences dans le domaine éducatif et scolaire; - la séduction dans le rapport professionnel; - la prise en compte du transfert et du contre-transfert dans une relation professionnelle autre que thérapeutique; - l'émergence de la violence; - l'antagonisme entre la transmission de connaissance et l'affect ...

Ce cours ne peut pas être suivi en même temps que II 2 - Développement, éducation et relations intersubjectives.

Mme CIFALI

**\*B 6      Séminaire de recherche : apports psychanalytiques au champ éducatif**  
2 h. de séminaire

mercredi 10-12h. (année 93-94)

(Exceptionnellement en 1992-93, ce séminaire n'aura pas lieu. Les étudiants peuvent, éventuellement, négocier avec le professeur un travail indépendant).

Le séminaire a une triple fonction :

- approfondir une thématique déjà évoquée dans le cours "Apports psychanalytiques au champ éducatif";
- permettre aux étudiants d'avancer dans l'élaboration de leur propre objet de recherche;
- et pour ceux qui le souhaitent, confronter leur pratique professionnelle à une interrogation psychanalytique.

N.B. Ce séminaire est réservé aux étudiants ayant déjà suivi le cours B 5 - Apports psychanalytiques au champ éducatif.

**M. CRAHAY et M. HUBERMAN**

**I 6 Pédagogie générale**

**2 h. de cours**

**Lundi 12-14h.**

Voir résumé sous M. HUBERMAN et M. CRAHAY, page 44.

**M. DASEN**

**I 7 Dimensions anthropologiques et culturelles de l'éducation**

**2 h. de cours**

**vendredi 10-12h.**

Le but de ce cours est de fournir à l'étudiant les moyens d'une décentration par rapport à sa propre culture. Se rendre compte de sa propre enculturation dans une société donnée n'est possible qu'en établissant une comparaison avec d'autres styles de vie, d'autres systèmes de valeurs.

Après l'étude ethnologique d'une société particulière, dont les options sont à l'opposé des modèles occidentaux, ce cours envisage la notion de système culturel, et les liens entre l'écologie, la culture et la socialisation, pour examiner ensuite les étapes de la vie de l'enfant dans des cultures différentes. L'éducation dite "traditionnelle", sous ses différentes formes, ainsi que l'école de type occidental sont examinées quant à leur rôle et à leur adéquation culturelle.

La dernière partie du cours portera sur des problématiques locales, mais que le détour par le regard de l'altérité permet de cerner de façon plus globale.

**M. DASEN**

**A 8 Approches interculturelles en éducation et en psychologie**

**2 h. de cours-séminaire**

**mercredi 16-18h.**

Ce cours-séminaire aborde, chaque année, de façon approfondie, quelques thèmes choisis dans le domaine général des approches interculturelles en éducation et en psychologie. Cette année, nous examinerons en détail les modèles théoriques, la méthodologie, les acquis et les apports possibles de la psychologie interculturelle ("cross-cultural psychology"). Cette dernière étant, par essence, interdisciplinaire, on examinera ses rapports avec d'autres sciences humaines et sociales.

On approfondira en particulier la notion de niche développementale, et l'étude émique (selon les normes propres à chaque société) du développement cognitif. Les étudiants qui le désirent peuvent participer à une étude sur les représentations sociales de l'intelligence, à condition de suivre en parallèle le cours A 9 donné par Mme Schurmans.

**M. DASEN**

**A 10 Education informelle et scolarisation**

**2 h. de cours-séminaire**

**vendredi 14-16h.**

Ce cours-séminaire comportera deux parties menées de front. D'une part on fera une étude théorique de l'éducation informelle. Un contraste sera établi entre les caractéristiques de l'éducation informelle et celles de l'éducation formelle (scolarisation), sans nier les difficultés d'une telle typologie. On examinera le rôle des processus d'enculturation et de socialisation dans la transmission culturelle, les processus d'apprentissage intervenant dans la constitution d'un savoir incorporé, les principes de pédagogies implicites, et la problématique du transfert. Une deuxième

partie du cours-séminaire portera sur la transmission de savoirs écologiques et de médecine traditionnelle. Les étudiants prendront une part active dans la préparation de ces thèmes (recherches bibliographiques et présentations d'ouvrages).

**M. DASEN et Mme REY**

**T.7. Une "pédagogie interculturelle" ? Pièges et défis (DES)**

**2 h. de cours**

**horaire (voir sous Rey)**

Voir résumé sous Mme REY et M. DASEN, page 55.

**M. DOISE et M. CLEMENCE**

**K 2 Psychologie sociale des fonctionnements cognitifs**

**2 h. de cours-séminaire**

**vendredi 14-16h.**

Ce cours-séminaire comprend trois parties.

La première aborde l'étude expérimentale du développement social de l'intelligence dans le courant de la psychologie sociale génétique.

La deuxième partie concerne les théories et les recherches sur la dimension sociale de la rationalisation des comportements.

La troisième partie s'intéresse aux approches théoriques et méthodologiques des représentations sociales.

**M. DOMINICE et M. BAUDOIN**

**II 3 Approche psychosociologique de l'éducation des adultes**

**2 h. de cours-séminaire**

**mercredi 14-16h.**

Education permanente et éducation des adultes : historique, projets éducatifs et stratégies de formation. Présentations et analyses de courants de pensée, de concepts-clés et de réalisations contemporaines significatives du champ de l'éducation des adultes. La notion d'adulte et son rapport au savoir : cycle de vie, rôles sociaux, développement et processus. La relation éducative et le rôle du formateur. La demande de formation et son contexte organisationnel. La pratique pédagogique des participants en milieu adulte, de même qu'une connaissance minimum du terrain de l'éducation des adultes, sans constituer un pré-requis, facilitent la compréhension de la réflexion proposée et l'élaboration des travaux à présenter en cours d'année.

**M. DOMINICE et M. LIETARD**

**C 2 Evaluation et éducation des adultes**

**2 h. de cours-séminaire**

**vendredi 09-12h. tous les 15 j.**

L'évaluation sera replacée comme un des moyens de conduite de la formation dans une chaîne d'opérations qui comprend : analyser la commande et les "besoins", déterminer les objectifs, planifier, programmer, mettre en oeuvre et évaluer.

C'est l'ensemble de cette démarche, relevant de ce qu'on appelle parfois "l'ingénierie éducative", qui sera présentée lors des séances, qui alterneront apports théoriques et applications pratiques : études de cas, présentations d'expériences, travaux de groupes,... Il comprendra également l'examen de démarches de recherche se rapportant à ces pratiques de formation d'adultes.

Le cadre théorique de référence sera sociopédagogique considérant la formation comme un des éléments du processus de socialisation avec une approche systémique des pratiques éducatives.

**M. DOMINICE**

C 9 De l'adolescence à la vie adulte : histoire de vie et formation

2 h. de cours-séminaire

mercredi 10-12h.

Ce cours-séminaire est centré sur l'examen des processus de formation et de connaissance qui caractérisent le cours de la vie. La méthode d'analyse proposée est celle de la "biographie éducative", présentée et discutée en début d'année à l'aide de textes théoriques et de recherches contemporaines. Puis, les participants élaboreront leur propre "biographie éducative", le semestre d'été étant consacré à l'analyse du contenu du matériel qui en résulte.

**M. DOMINICE**

\*C 15 Recherches contemporaines sur les processus de formation des adultes

2 h. de séminaire

Ce séminaire doit permettre aux étudiants se spécialisant en éducation des adultes de connaître les différentes démarches de recherche se rapportant à la diversité des pratiques de formation d'adultes. Une part importante sera consacrée à la présentation et à la discussion des orientations de recherche caractérisant actuellement le domaine des processus de formation. Explication des conceptions épistémologiques sous-jacentes ainsi que des options méthodologiques suivies. L'examen de ces recherches constitue également un prolongement de réflexions abordées dans d'autres cours.

**M. DUNAND et M. MENDELSOHN**

E 7 2a Supports et moyens de formation : réalisation de logiciels interactifs

2 h. de cours-séminaire et travaux pratiques lundi 18-20h.

Voir résumé sous M. MENDELSOHN et M. DUNAND, page 46.

**M. FRICKER**

K 6 Culture et socialisation

2 h. de cours-séminaire lundi 16-18h.

Une première partie du cours cherchera à préciser les concepts qui lui donne son titre en considérant successivement :

- les rapports entre nature et culture;
- la distinction entre culture, institutions et société;
- les notions de socialisation et d'acculturation.

Une deuxième partie s'attachera à une analyse des processus de socialisation au sein des sociétés développées en distinguant ses principaux agents : la famille; l'école; les groupes de pairs et la sous-culture jeune, - les médias et la culture de masse. Une troisième partie cherchera à cerner les rapports entre socialisation et personnalité ainsi que socialisation et dynamique culturelle.

**M. FURTER et Mme PEREZ-MALDONADO**

III 2 Education comparée : introduction à une méthode contextuelle

2 h. de cours lundi 18-20h.

Le but du cours d'introduction est d'initier tout d'abord à la pratique de diagnostics de situations de formation inconnues ou peu familières. Ce faisant, nous y aborderons progressivement un certain nombre de questions méthodologiques et conceptuelles

actuellement en discussion dans les différentes écoles d'éducation comparée. Parmi celles-ci, nous mettrons l'accent sur la notion de "système" d'éducation/de formation ainsi que sur celle de "structures". Nous distinguerons les différents niveaux possibles de comparaison en fonction des unités spatiales privilégiées (territoire national, région, communauté locale, etc.). La dimension dynamique des "systèmes de formation" sera abordée par le biais des différents rôles possibles des acteurs sociaux impliqués. Enfin l'accent sera mis sur l'usage de quelques indicateurs originaux qui permettent de comparer la qualité des diverses formations. Afin de participer de manière critique au Ve centenaire de la rencontre de l'Europe avec les Amériques, nous nous référerons plus particulièrement aux réalités latino-américaines telles qu'elles se présentent aujourd'hui.

**M. FURTER et Mme PEREZ-MALDONADO**

A 5 Le rôle des représentations du contexte dans les réformes éducatives : la dimension utopique

2 h. de cours-séminaire

vendredi 10-12h.

Ce cours-séminaire est consacré à l'analyse du rôle de l'imaginaire utopique (différencié de l'idéologique et du mythique) dans les représentations du contexte que se font quelques réformateurs de l'éducation.

Le premier trimestre sera consacré à l'élaboration d'un cadre théorique et historique qui permettra de saisir la spécificité de la pensée utopique.

Le deuxième trimestre sera consacré, d'une part à l'étude de quelques cas significatifs afin de dégager la part qui y est faite à l'éducation et à la formation; d'autre part, de montrer comment une pensée pédagogique progressiste est nécessairement utopique. Cette double interprétation débouchera sur le phénomène de la dystopie et ses relations avec les théories de la déscolarisation. Enfin, nous chercherons à marquer les différences entre la pensée utopique et la futurologie.

Le troisième trimestre sera consacré, d'une part, à la présentation des travaux des étudiants. D'autre part, et puisque les Amériques ont joué un rôle exceptionnel dans l'histoire des utopies, nous présenterons quelques dossiers qui se réfèrent aux rencontres entre l'Europe et l'Amérique depuis cinq siècles.

**M. FURTER et Mme PEREZ-MALDONADO**

A 6 Education comparée : la problématique régionale

2 h. de cours-séminaire lundi 10-12h.

Ce cours-séminaire devrait souligner l'ampleur des disparités qui existent actuellement à l'intérieur des territoires nationaux et leurs influences sur les politiques culturelles et éducatives.

L'examen de quelques exemples de régionalisation montrera comment il est possible d'associer plus étroitement le développement culturel et éducatif régional avec d'autres facteurs "non pédagogiques" afin de renforcer un développement endogène.

Le troisième trimestre sera réservé, d'une part, à la présentation de travaux d'étudiants; d'autre part, la question des ressources humaines dans des projets de planification régionale sera traitée en fonction d'expériences récentes en Amérique latine.

Il est recommandé aux étudiants de suivre parallèlement le cours-séminaire A 4 - Planification de l'éducation : les fonctions de la formation dans les espaces régionaux en Suisse.

*Mme GATHER-THURLER et M. HUBERMAN*

**E 10 4 Séminaire de recherche : cycle de vie professionnelle des enseignants**  
2 h. de séminaire lundi 16-18h.

Voir résumé sous M. HUBERMAN et Mme GATHER-THURLER, page 44.

*Mme GATHER-THURLER et M. HUBERMAN*

**P.I. Comment faciliter le dialogue entre chercheurs et praticiens (DES)**  
(Projet indépendant réservé aux étudiants du Diplôme d'études supérieures)

Voir résumé sous M. HUBERMAN et Mme GATHER-THURLER, page 45.

*M. GIORDAN*

**I 9 Biologie et éducation**

2 h. de cours et/ou de travaux  
sur documents (audio-visuel et écrit) mercredi 08-10h.

Ce cours est construit autour de deux parties complémentaires. D'une part, il constitue une introduction aux problèmes contemporains traités par la biologie (bébés-éprouvettes, clonage, gènes sauteurs, neuro-transmetteurs chimiques, supports de la mémoire, santé et médecine naturelles). D'autre part, il présente une approche didactique de l'enseignement de la biologie, et d'une manière plus générale de l'enseignement de la santé ou des sciences. Il propose à cette fin des outils pour la formation (objectifs, stratégies éducatives, aides didactiques, etc...). Dans le même temps, il est une approche des questions éducatives controversées dans lesquelles biologie et culture sont impliquées (intelligence et héritéité, mémoire, intelligence artificielle, comportements, sociobiologie, etc.). Ce cours est ouvert aux étudiants des autres facultés qui souhaitent un optimum de connaissances sur la biologie contemporaine.

*M. GIORDAN*

**\*I 10 Education pour l'environnement**  
2 h. de séminaire-travaux pratiques

Ce séminaire a pour objectif une première approche des questions posées par l'environnement. Il a pour but de promouvoir de nouvelles stratégies basées sur : la résolution des situations-problèmes (pollution, nuisances, aménagement d'espaces, cadres de vie); l'interdisciplinarité (multi-, pluri-, transdisciplinarité) et le travail de groupe, des essais de passage à l'action et la liaison avec la communauté; la clarification des choix en matière d'aménagement.

Ce séminaire s'adresse aux enseignants ou futurs enseignants (primaires et secondaires) de diverses disciplines, intéressés par l'approche des problèmes liés au cadre de vie et par les innovations pédagogiques.

Les formateurs y trouveront un certain nombre d'outils.

*M. GIORDAN*

**B 9 Didactique et épistémologie des sciences : initiation**

2 h. de séminaire et d'initiation aux travaux de recherche, visionnement de films didactiques ou utilisation de matériel informatique (facultatifs) mardi 18-20h.

Ce séminaire est une introduction aux questions liées à la communication, à l'éducation et à la culture scientifique : objectifs et finalités, connaissance des conceptions des publics (élèves ou grand public) par rapport à un savoir, situations et stratégies éducatives (ou culturelles) facilitantes, modèles didactiques, aides didactiques (des séances porteront sur l'utilisation de l'informatique avec possibilité de s'initier au maniement du matériel à des fins éducatives).

Chaque mois, quatre types de séances alterneront : états de questions, présentations de recherches, rapports d'innovations, réalisation et utilisation des aides didactiques. Les séances sont organisées autour des travaux du Laboratoire de Didactique et Epistémologie des Sciences avec la participation de chercheurs romands ou étrangers. Ce séminaire peut servir en option aux étudiants des autres facultés ou universités. Il peut entrer également dans les cours de formation pour l'enseignement primaire et secondaire ou pour d'autres écoles de formation (journalisme, muséologie, animation ou conception culturelle, ingénieurs, professions médicales, etc). Il accueille également, en auditeurs libres, toutes personnes désirant s'initier ou se recycler aux domaines d'études.

*M. GIORDAN*

**B 10 Séminaire de recherche en didactique et épistémologie des sciences**

2 h. de séminaire et travaux de recherche mardi 16-18h.

Bien que pouvant servir de crédit pour la licence, ce séminaire est conçu comme un séminaire de 3e cycle, préfigurant une formation ultérieure à ce niveau. A côté de cours de méthodologie, il est d'abord un lieu de confrontation de travaux d'innovations, de recherches dans les domaines de l'éducation, de la culture et de la communication scientifique (école primaire, enseignement secondaire, université et grand public).

Des études en commun seront réalisées au cours de ce séminaire. Elles porteront cette année sur les expositions, les audiovisuels et les livres de vulgarisation grand public.

*M. HAMELINE*

**\*I 4 Histoire des idées pédagogiques : l'autonomie des éducables et la modernité**

2 h. de cours-séminaire

La société occidentale contemporaine place l'"autonomie" des personnes et des groupes parmi les "valeurs" auxquelles le discours commun accorde la priorité. Parmi les fins assignées à l'éducation figure en bonne place la tâche d'avoir à reconnaître, consolider et développer l'autonomie des éducables, qu'ils soient enfants, jeunes, adultes.

Le but de ce cours-séminaire est de situer ce désir et cette exigence d'autonomie dans l'histoire qui les voit naître et qui se confond avec la "modernité". Entre autres effets souhaitables, prévisibles ou non, on espère qu'à l'issue de ce cours-séminaire, les participants seront capables :

- de mieux référer à leurs origines historiques et culturelles l'usage actuel de l'idée d'autonomie et les pratiques effectives qu'elle recouvre; - de mieux analyser et de mieux différencier les idéologies éducatives et sociales qui, depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, et particulièrement à la jointure des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, ont accordé une place fondatrice à cette idée; - de mieux dégager, pour leur propre compte, une définition de l'"autonomie", et de se faire un point de vue personnel (et autonome !) sur son usage comme instrument de la pensée et de la science contemporaines de l'éducation.

En alternance avec I 12 - Histoire des institutions et des pratiques éducatives : voyage historique à travers les débats du Grand Conseil genevois sur l'instruction publique, aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles donné par M. MAGNIN.

**M. HAMELINE**

**C 3 Philosophie de l'éducation : l'éducateur et l'action sensée**  
2 h. de cours-séminaire

lundi 17-19h.

L'éducateur scolaire, tel que l'image s'en impose à la modernité est un professionnel méthodique. Le "grand cœur maternel" que l'on célèbre chez Pestalozzi, cohabite en ce dernier avec une obsession de "la" méthode. La première moitié du XIXe siècle donne lieu à une véritable surenchère méthodologique aujourd'hui oubliée : la "leçon" s'y trouve érigée en activité rationalisable. Enseigner et apprendre deviennent des activités "scientifiques". Le domaine de la production des services et des biens les fournira bientôt en métaphores. Et les métaphores, révèleront vite, par delà l'ingéniosité des figures de style, qu'elles véhiculent des impératifs sociaux : organisation, rentabilité, entrée par les objectifs, "retour sur investissement", évaluation des processus, "audit" de la formation, ingénierie pédagogique, etc. Ainsi, la fin du XXe siècle nous fait participer de deux phénomènes dont nous éprouvons, avec plus ou moins d'acuité, la contradiction vive : le triomphe tranquille de cette approche productiviste de l'enseignement, le désenchantement qu'elle provoque. A la double échelle de l'organisation des systèmes et de la pratique singulière des acteurs au quotidien, rationaliser l'enseignement est aujourd'hui érigé en "lieu commun" du discours reçu, et dénoncé par de bons esprits comme un projet déraisonnable. On cherchera, à distance rusée des délires extrêmes, à discerner les caractères propres de l'action d'enseigner comme ceux d'une action sensée telle qu'Aristote, avant beaucoup d'autres, a tenté la description et fourni un certain mode d'emploi. Ce ne sera pas tout dire sur l'activité d'enseignement, mais réunir quelques conditions pour dire "justement" deux ou trois choses que nous savons d'elle...

**M. HAMELINE**

**C 99 Séminaire de préparation au mémoire de la subdivision EDA**

2 h. de séminaire

lundi 14-17h. tous les 15 j.

La réalisation d'un mémoire de licence est une activité intellectuelle solitaire en même temps qu'une démarche sociale dont les codes culturels sont déchiffrables. Faire un mémoire, c'est effectuer un "parcours" d'auto-formation; c'est aussi contribuer, même modestement, au progrès de la recherche. C'est se confronter aux exigences singulières de l'écriture propre; c'est, tout autant, s'adresser à des destinataires, au rang desquels un jury universitaire occupe la place prééminente d'évaluateur. En tout état de cause, c'est apprendre (ou réapprendre) le discernement : discerner objet empirique et objet théorique, discerner le champ ou les champs épistémologiques pertinents, juger des compatibilités et des cohérences, choisir la ou les méthodes et décider de leur "faisabilité". C'est s'entraîner à conceptualiser. C'est dans des conditions parfois difficiles, apprendre à "gérer" son temps. Car l'on n'a pas que cela à faire...

Le séminaire sera conçu comme une instance de "soutien mutuel" entre adultes confrontés au même "défi" : clore une période d'étude en traversant l'épreuve qui en institue l'achèvement.

Des informations détaillées relatives à ce séminaire sont données dans le classeur "Orientation" à disposition au Secrétariat des étudiants.

**M. HANHART**

**III 3 Economie et éducation : coûts et financement des systèmes de formation**  
2 h. de cours-séminaire

lundi 14-16h.

Les dépenses consenties par les individus et par les collectivités en faveur de

l'éducation ont conduit depuis plusieurs années les financeurs et les administrateurs à s'interroger sur l'efficacité économique des systèmes de formation et sur la rentabilité privée et sociale de telles dépenses. Longtemps confinée à un cercle de spécialistes, la réflexion trouve désormais un large écho suite aux difficultés budgétaires auxquelles sont confrontées les collectivités publiques. Les éducateurs éprouvent souvent des difficultés à entrer dans le débat, faute de maîtriser les tenants et aboutissants des arguments invoqués.

Le cours-séminaire poursuivra les objectifs suivants :

- l'explication de quelques concepts économiques transposables dans les systèmes de formation;

- l'analyse économique du fonctionnement interne des systèmes de formation.

L'enseignement complété par des exemples pratiques et par des études de cas, traitera de l'analyse des dépenses éducatives, de divers modes de financement, de l'efficacité interne dans l'utilisation des facteurs de production, de calcul de coûts et proposera une introduction à l'analyse coûts-avantages.

**M. HANHART**

**A 4 Planification de l'éducation**

2 h. de cours-séminaire

lundi 08-10h.

Le cours-séminaire tendra dans un premier temps à familiariser les étudiant(e)s à des démarches et à des instruments d'analyse permettant une meilleure maîtrise du développement des systèmes de formation. Différents aspects de la planification de l'éducation seront traités : l'origine de la planification de l'éducation; les différents niveaux de planification et les étapes dans l'élaboration d'un plan; la demande en éducation et ses conséquences : comment la prévoir ? (statistiques nécessaires, modèles prévisionnels) et comment y faire face, particulièrement dans les contextes budgétaires défavorables ?

Les points ci-dessus seront illustrés par des exemples. Une place particulière sera accordée à la planification dans le domaine des universités.

Le cours-séminaire examinera dans une seconde étape les rôles dévolus aux systèmes scolaires et de formation professionnelle dans des projets de développement régional. A travers des études de cas et les résultats d'une recherche sur les conséquences des fermetures de petites écoles de montagne, nous examinerons les rôles dévolus aux systèmes scolaires et à la formation professionnelle dans les projets de développement régional en Suisse.

Il est recommandé aux étudiant(e)s de suivre également le cours-séminaire A 6 - Education comparée : la problématique régionale.

**M. HARDING, M. ROBERT et M. PINGEON**

**K 7 Introduction à la criminologie II**

2 h. de cours-séminaire

vendredi Sem. Hiver 16-18h.  
Sem. Eté 14-16h.

Voir résumé sous M. ROBERT, M. PINGEON et M. HARDING, page

**Mme HEXEL**

**E 99 Séminaire de préparation au mémoire de la subdivision TPES**

2 h. de séminaire

mercredi 12-14h.

Le séminaire a pour but de permettre aux étudiants de parcourir toutes les étapes d'une

recherche empirique dans le domaine de la pédagogie en deux grandes phases :  
1) la phase de planification, qui abordera le passage de l'"idée" à la problématique scientifique (définition d'un cadre conceptuel, formulation des questions ou hypothèses de recherche, plan d'expérience);  
2) la phase de réalisation, qui traitera le passage de la problématique à la mise en œuvre des moyens d'investigation (recueil de données, analyse et interprétation des données quantitatives et qualitatives, présentation des résultats).  
Le choix des thèmes traités dépendra de l'avancement des travaux des participants et des problèmes rencontrés.

Des informations détaillées relatives à ce séminaire sont données dans le classeur "Orientation" à disposition au Secrétariat des étudiants.

M. HUBERMAN et M. CRAHAY

I 6 Pédagogie générale

2 h. de cours

Lundi 12-14h.

Ce cours a pour but de susciter la réflexion autour de certains grands thèmes en faisant appel à la recherche en éducation, mais aussi aux apports de la psychologie (constructivisme, théorie de l'attribution ...).

Chapitres à traiter en 1992-93 :

A propos de l'échec scolaire :

- Comment se décide l'échec des élèves ? - L'évaluation est-elle toujours juste ? Le redoublement est-il une pratique pédagogique bénéfique ? - Evaluation, attente et conduites des enseignants. Les attributions causales et l'image de soi chez l'élève.

A propos des pédagogies actives :

- Que sait-on de leur efficacité ? - Pourquoi sont-elles si peu implantées dans les classes ?

Pour une pédagogie de la réussite :

- La pédagogie de la maîtrise de B.-S. Bloom; - comment faire participer tous les élèves aux activités pédagogiques ? - que nous dit le constructivisme de J. Piaget ? (exemples de transposition pédagogique).

M. HUBERMAN

\*E 4 Processus d'innovation éducationnelle

2 h. de cours-séminaire

Analyse des facteurs qui interviennent lors des tentatives de modification des structures ou des pratiques éducationnelles. En parallèle aux travaux conceptuels, les étudiants auront à introduire une "micro-innovation" quelque part dans leur environnement, afin de vivre au premier degré les phénomènes dont il sera question dans ce cours-séminaire.

M. HUBERMAN et Mme GATHER-THURLER

E 10 4 Séminaire de recherche : cycle de vie professionnelle des enseignants

2 h. de séminaire

Lundi 16-18h.

L'établissement scolaire peut-il, et à quelles conditions, être un cadre privilégié de l'innovation pédagogique ? A cette question, des études scientifiques apportent des réponses partielles. Mais qu'en pensent les acteurs eux-mêmes, directeurs, enseignants, élèves, parents ?

La recherche tentera de préciser cette question et d'y répondre par une série d'entretiens avec des acteurs des établissements. Il s'agira de décrire leurs

représentations du climat, du leadership, de la culture, du fonctionnement de leur école et du rôle positif ou négatif de ces facteurs dans divers types de changement. Après une introduction théorique, le projet de recherche sera élaboré et le groupe adoptera une méthodologie de recueil et d'analyse des données pertinentes.

En alternance avec E 10 3 - Séminaire de recherche : relations famille-école.

M. HUBERMAN et Mme GATHER-THURLER

P.I. Comment faciliter le dialogue entre chercheurs et praticiens (DES)  
(Projet indépendant réservé aux étudiants du Diplôme d'études supérieures)

Les objectifs consistent à proposer et à approfondir le cadre conceptuel ainsi que les outils pratiques de la "D&U" (Dissémination et Utilisation des résultats des recherches pour la pratique). En particulier, on tâchera de cerner les conditions requises, tant du côté des chercheurs que sur celui des praticiens, les liens à établir et les efforts à investir pour que les recherches pédagogiques aient des "retombées fortes" chez les praticiens, tout en gardant leur caractère scientifique.

L'unité de valeur correspond à la formule suivante :

- un projet indépendant négocié avec les responsables de l'atelier et réalisé sous leur direction;
- la participation à un atelier de formation (durée : 4 jours) qui sera organisé du 29 mars au jeudi 1er avril 1993.

M. HUTMACHER

III 4 Education et société : approche sociologique et historique

2 h. de cours et

1 h. de travaux pratiques ( facultatif )

mercredi 12-14h.

Objectifs : initier les étudiants à la démarche sociologique par une compréhension critique du contexte social dans lequel s'inscrivent les pratiques éducatives. Au cours d'une première étape, on se concentrera sur la genèse des représentations, normes, valeurs, modèles de comportements et projets qui informent et guident les pratiques sociales quotidiennes. Par la suite, on saisira ces représentations, normes, etc ... comme produit de rapports sociaux identifiables entre groupes et classes sociales engagés dans le processus historique de production de la société moderne et donc dans une large mesure comme solidaires des structures et du fonctionnement de cette société.

M. KELLERHALS et Mme MONTANDON

E 3 Les partenaires de l'éducation : relations famille-école

2 h. de cours-séminaire

mercredi 16-18h.

En premier lieu, on examine l'évolution historique de la famille et la variété des formes familiales selon les classes sociales. Quels sont, d'un point de vue sociologique, les principaux genres de fonctionnement familiaux ? Quels sont les principaux rôles, régulations, projets, rapports avec la parenté dans le groupe familial ? On s'interroge également sur les conflits et ruptures dans le groupe familial. On définit la place de l'enfant dans la famille.

En deuxième lieu, on examine la socialisation de l'enfant et l'enjeu qu'elle constitue dans les relations famille-école. Quelles sont les influences réciproques de l'école et de la famille et les représentations mutuelles des enseignants et des parents ? Y a-t-il complémentarité ou concurrence entre l'éducation familiale et l'éducation scolaire ?

On s'interroge également sur les principales formes de collaboration entre enseignants et parents et sur leurs effets sur la scolarité de l'enfant.

**M. LIETARD et M. DOMINICE**

**C 2 Evaluation et éducation des adultes**

2 h. de cours-séminaire

vendredi 09-12h. tous les 15 j.

Voir résumé sous M. DOMINICE et M. LIETARD, page 37.

**M. MAGNIN**

**I 12 Histoire des institutions et des pratiques éducatives : voyage historique à travers les débats du Grand Conseil genevois sur l'instruction publique, aux 19e et 20e siècles**

2 h. de cours

mercredi 16-18h.

En Suisse, les lois sur l'instruction publique votées par les parlements cantonaux définissent, sur divers plans, la teneur et les fonctions des institutions et des pratiques éducatives. On illustrera cela par une étude de cas portant sur les lois adoptées par le Grand Conseil du canton de Genève aux 19e et 20e siècles. Le cours décrira les grandes étapes de la construction du système scolaire genevois en examinant les débats successifs des parlementaires - les conflits d'idées et les consensus, les permanences et les changements - concernant surtout les thèmes suivants :

- 1) les relations entre le système politique et l'instruction publique;
- 2) le rôle de l'école face aux divers classes sociales et à leurs relations;
- 3) la composition des programmes scolaires, leurs finalités et les méthodes d'enseignement;
- 4) les enjeux de la formation pour l'individu et pour l'économie.

Le cours aura aussi une dimension méthodologique explicite et fournira des éléments de comparaison avec l'histoire d'autres systèmes scolaires.

En alternance avec I 4 - Histoire des idées pédagogiques : l'autonomie des éducables et la modernité donné par M. HAMELINE.

**M. MENDELSON et M. DUNAND**

**E 7 2a Supports et moyens de formation : réalisation de logiciels interactifs**

2 h. de cours-séminaire/travaux pratiques

lundi 18-20h.

Cette formation s'adresse à ceux qui veulent apprendre à réaliser des applications à partir d'un langage de commandes et de structures de données de haut niveau (fenêtres, boutons, base de données relationnelles ...). Ces applications sont, en général, destinées à être utilisées par d'autres pour l'enseignement (didacticiels) ou pour la recherche (expériences automatisées avec recueil de données).

Le contenu de cet enseignement s'organise autour de quatre thèses :

- 1) connaissance de l'ordinateur et des réseaux universitaires : approfondissement des systèmes MSdos, Macintosh, Novel;
- 2) interfaces, principes et ergonomie de la communication Homme-Machine : fenêtres, boutons, menus, notion d'hypertexte;
- 3) bases de la programmation : syntaxe et structure de données d'un langage (Hypercard et/ou Object Logo);
- 4) création d'un programme à partir d'un scénario évolutif pour réaliser différentes maquettes d'expérimentations interactives illustrant les principales techniques de

représentation des connaissances : reconnaissance d'objets, algorithmes de recherche, règles et systèmes de production, réseaux sémantiques et logiques.

**M. MENDELSON**

**E 7 2b Supports et moyens de formation : apprentissages et environnements informatiques**

2 h. de cours-séminaire/travaux pratiques

mercredi 14-16h.

L'objet de ce cours-séminaire est de présenter une vue d'ensemble des différentes applications de l'informatique à l'enseignement. On mettra plus particulièrement l'accent sur l'évaluation des environnements d'apprentissage en référence :

- a) aux modèles d'apprentissage sous-jacents à ces environnements;
- b) à la nature des interactions "Elève-Ordinateur";
- c) à la transformation qu'elles imposent aux contenus et modes d'enseignement.

Ce travail d'analyse se fera à partir de quatre domaines d'application :

- 1) l'informatique comme moyen de transformation des langages fondamentaux : écrire, calculer, raisonner, dessiner;
- 2) les activités de programmation et leurs effets sur le fonctionnement cognitif (recherches sur Logo);
- 3) les logiciels d'Enseignement Assisté par Ordinateur : typologie et évaluation;
- 4) les langages auteurs et le développement d'environnements d'apprentissage.

**P. MENDELSON**

**UV libre Introduction à l'informatique en Sciences humaines  
1er cycle**

2 h. de cours/travaux pratiques

mercredi 10-12h.

La formation contient plusieurs modules thématiques dont les contenus permettent d'appréhender progressivement la variété et la complexité des différents environnements de travail qui pourront être utiles aux étudiants de la faculté pendant leur formation. Une large place est faite aux travaux pratiques qui s'appuient sur les équipements actuels de la faculté et de l'université, réseau Ethernet et réseau Novel, micro-ordinateurs (IBM-compatibles et Macintosh).

Le contenu des cours est organisé autour de quatre thèses :

- 1) organisation de l'univers informatique : matériel, systèmes d'exploitation, logiciels; notions sur la communication Homme-Machine : typologie et description des interfaces de communication entre l'homme, l'ordinateur et ses périphériques;
- 2) programmation élémentaire : structures de données, objets informatiques, structures algorithmiques fondamentales;
- 3) découverte d'un environnement de travail : système d'exploitation, fichiers, éditeurs, utilitaires;
- 4) présentation des différentes familles d'environnements informatiques.

**Mme MONTANDON et M. KELLERHALS**

**E 3 Les partenaires de l'éducation : relations famille-école**

2 h. de cours-séminaire

mercredi 16-18h.

Voir résumé sous M. KELLERHALS et Mme MONTANDON, page 45.

Mme MONTANDON

\*E 10 3 Séminaire de recherche : relations famille-école  
2 heures de séminaire

Etude des relations familles-école, des représentations mutuelles des enseignants et des parents, ainsi que de leurs représentations respectives de la mission de l'école. Examen du rôle de l'enfant dans le rapport parents-enseignants. La thématique sera précisée lors des premières séances du séminaire. Celui-ci abordera différentes étapes de recherche et impliquera une participation active des étudiants dans l'élaboration des instruments, le recueil et l'analyse des données.

N.B. Le séminaire est en relation avec le cours E 3 - Les partenaires de l'éducation : relations famille-école. Il est, en principe, réservé aux étudiants du certificat E (TPES).

En alternance avec le E 10 4 - Séminaire de recherche : cycle de vie professionnelle des enseignants.

M. NERI

C 10 Action culturelle en milieu ouvrier et alphabétisation

2 h. de cours-séminaire mardi 14-16h.

L'alphabétisation est l'un des révélateurs des enjeux sociaux, politiques et culturels de l'éducation des adultes en milieu populaire.

A côté des campagnes menées dans divers pays d'Afrique, d'Amérique latine ou d'Asie, ou encore des actions de formation de travailleurs migrants, l'alphabétisation d'adultes est d'actualité pour les pays industrialisés depuis l'émergence de l'illettrisme, phénomène qui touche plusieurs milliers d'adultes scolarisés.

Ce cours-séminaire se propose d'approcher l'illettrisme en trois volets :

- d'octobre à décembre, à travers une approche conceptuelle, permettant d'identifier la problématique (lectures, témoignages);
- de janvier à mars, à travers une approche méthodologique, permettant la construction d'une action de formation adaptée à ce public et à ses spécificités (analyse et production de matériel pédagogique et didactique);
- d'avril à juin, à travers la présentation commentée de travaux et quelques interventions de chercheurs et praticiens dans le domaine de l'alphabétisation d'adultes illettrés.

La participation à ce cours-séminaire n'implique pas nécessairement une pratique dans la formation d'adultes illettrés; le cours-séminaire est ouvert aux auditeurs/trices ainsi qu'aux étudiant(e)s d'autres options ou facultés.

Mme OLLAGNIER et M. CARTON

III 1 Gestion et prise de décision dans les organisations éducatives

2 h. de cours-séminaire mardi 10-12h.

Voir résumé sous M. CARTON et Mme OLLAGNIER, page 32.

M. PERAYA

E 7 1 Supports et moyens de formation : langages audiovisuels, communication socio-éducative et didactique

2 h. de cours-séminaire lundi 12-14h.

Ce cours-séminaire présente :

- l'étude des principaux modèles et concepts de la théorie de la communication,

essentiellement les modèles sémiologique (le modèle du code) et pragmatique (le modèle relationnel);

- l'application de ces concepts et de ces modèles aux langages audiovisuels, principalement aux langages de divulgation des connaissances;
- les principes méthodologiques d'analyse des messages audiovisuels à finalité éducative;
- l'analyse des principales pratiques institutionnelles et des principaux usages scolaires des médias.

Il est prévu, de plus, un certain nombre de séances d'initiation au matériel audiovisuel courant.

Mme PEREZ-MALDONADO et M. FURTER

III 2 Education comparée : introduction à une méthode contextuelle

2 h. de cours lundi 18-20h.

Voir résumé sous M. FURTER et Mme PEREZ-MALDONADO, page 38.

Mme PEREZ-MALDONADO et M. FURTER

A 5 Le rôle des représentations du contexte dans les réformes éducatives : la dimension utopique

2 h. de cours-séminaire vendredi 10-12h.

Voir résumé sous M. FURTER et Mme PEREZ-MALDONADO, page 39.

Mme PEREZ-MALDONADO et M. FURTER

A 6 Education comparée : la problématique régionale

2 h. de cours-séminaire lundi 10-12h.

Voir résumé sous M. FURTER et Mme PEREZ-MALDONADO, page 39.

M. PERRENOUD

E 8 Du curriculum et des méthodologies à la pratique pédagogique

2 h. de cours-séminaire mercredi 16-18h.

Ce cours-séminaire a pour but d'introduire à l'analyse sociologique des rapports entre curriculum formel (lois, plans d'études, guides didactiques, moyens d'enseignement) et curriculum réel (contenus effectifs de l'enseignement et du travail scolaire, pratiques pédagogiques concrètes), avec un accent particulier sur les aspects sociologiques de la transposition didactique (organisation et contrôle du travail scolaire, place du savoir dans la pratique quotidienne, autonomie et stratégies des enseignants, négociation du contenu avec les élèves, les parents, les collègues, poids de l'évaluation, composition sociale du public, curriculum caché, etc...).

Le but est de construire des outils d'analyse à partir de nombreux exemples et en faisant une large part à la discussion à partir de l'expérience, des observations et des travaux personnels des étudiants.

Le cours-séminaire s'infléchira éventuellement vers une recherche commune conduite durant le reste de l'année universitaire sur un thème à négocier durant les premières semaines. Les travaux personnels des étudiants alimenteront dans ce cas la recherche commune.

Mme PERRET-CLERMONT (NE) et Mme ALLAL

8.T/M Interactions sociales et régulations cognitives en situation scolaire (DES)

2 h. de séminaire

mardi 16h30-18h00 (hiver seul.)  
+ du 22 au 26 mars 93

Voir résumé sous Mme ALLAL et Mme PERRET-CLERMONT, page 28.

M. PINGEON

D 4 Déviances comportementales et pratiques éducatives : de la prise en charge  
à la prise en considération

2 h. de cours

lundi 16-18h.

Partant de l'exposé de diverses théories à propos de quelques déviances comportementales chez l'enfant et l'adolescent, ce cours a pour objectifs principaux :

- de s'interroger sur les sens de la déviance;
- de poser les bases théoriques qui s'articulent ou se contredisent autour d'un comportement non-ordinaire;
- de comprendre les relations entre symptômes et réactions sociales, entre exclusions et intégrations;
- de saisir comment se conduit la gestion de la déviance juvénile;
- de faire apparaître certains mécanismes de stigmatisation et de révéler certaines violences institutionnelles;
- de réfléchir aux fondements et aux modalités de certaines prises en charge et du passage à la prise en considération;
- d'étudier enfin quelques modèles socio-éducatifs alternatifs.

M. PINGEON

D 5 Délinquance juvénile : entre impasses et issues

2 h. de cours-séminaire

mercredi 12-14h.

Ce cours-séminaire a pour but d'approfondir la notion de délinquance juvénile grâce à l'éclairage de diverses approches (sociologique, psychologique, juridique, éducative, politique, idéologique...). Il cherche à résituer le jeune délinquant non plus comme ressortissant d'une minorité marginale, mais comme analyseur privilégié des structures et des fonctionnements sociaux. Le terrain est celui de l'interaction entre les sous-systèmes normatifs et les systèmes de transgression, singulièrement de l'interrelation entre les divers protagonistes de l'acte délictueux (le délinquant, la victime, le public, le système de justice, les opérateurs sociaux, etc...).

Le semestre d'hiver est consacré à un cours théorique. Les étudiants sont répartis, au semestre d'été, dans trois séminaires d'approfondissement :

- les mécanismes d'autorégulation primaire et de renvoi;
- les réponses alternatives à la répression;
- éducation en institution et délinquance juvénile.

M. PINGEON

D 6 Systèmes d'assistance institutionnelle et projets éducatifs : projets de sens et sens de projets

2 h. de cours-séminaire

mardi 16-18h.

Ce cours-séminaire a pour but de comprendre les objectifs et les enjeux du système socio-éducatif actuel et d'en voir les incidences sur les modalités de prise en charge

des "handicapés sociaux". Entre autres seront abordés les thèmes suivants :

- approche de politiques sociales et socio-éducatives et réflexion sur quelques relations entre l'économique et le social;
- le "syndrome d'appropriation", analyseur des mécanismes de division du travail; le travail en équipe, entre indisciplines et "interdisciplines";
- les divers sens de la fonction d'opérateur social;
- la délimitation des zones de conflits ou de complicité entre opérateurs de prévention, de désignation, de prise en charge et de post-cure;
- problèmes d'identité et de déontologie.

A cette réflexion s'ajoutera, au semestre d'été, avec la collaboration de praticiens, l'analyse approfondie de quelques projets socio-éducatifs et socio-thérapeutiques.

M. PINGEON, M. HARDING et M. ROBERT

K 7 Introduction à la criminologie II

2 h. de cours-séminaire

vendredi Sem. Hiver 16-18h.  
Sem. Eté 14-16h.

Voir résumé sous M. ROBERT, M. PINGEON et M. HARDING, page

M. PINI

E 9 Introduction aux méthodes d'analyse des données pour la recherche en sciences de l'éducation

2 h. de cours

mercredi 10-12h.

Ce cours a pour but d'offrir un aperçu d'une famille particulière de méthodes fréquemment utilisées pour le traitement et l'analyse des données obtenues dans le cadre de la recherche en éducation.

Communément désignées avec le terme générique de quantitatives, ces méthodes sont issues d'une tradition scientifique importante en sciences humaines et sociales : celle de l'analyse statistique.

Le cours se propose de développer une réflexion sur les modes de raisonnement qui sont à la base de ces méthodes, privilégiant l'aspect logique et heuristique de la démarche par rapport à une étude exhaustive des techniques nombreuses et variées qui peuplent le vaste domaine de la statistique élémentaire.

L'exposé des sujets prévus au programme de cet enseignement sera illustré aussi souvent que possible par des exemples concrets d'analyses effectuées dans le cadre de différentes recherches en cours.

M. POGLIA

III 5 Politique, planification et administration de l'éducation en Suisse

2 h. de cours-séminaire

mardi 16-18h.

La grande majorité des étudiants de la FPSE exercera une profession (enseignant, chercheur, administrateur, planificateur) que de nombreuses attaches relient au "système éducatif" (programme, règlements, liens hiérarchiques, inspection, carrière, etc.).

Le premier objectif de ce cours est de fournir des informations de base sur la structure et le fonctionnement des systèmes éducatifs (réalités cantonales, romandes, nationales, européennes et internationales). Les systèmes éducatifs ne sont pas statiques. Ils se transforment sous l'influence de la politique de l'éducation et des "contextes" de la société.

Le deuxième objectif est de décrire les institutions, les groupes, les personnes qui,

dans notre pays, "font" la politique, la planification et l'administration de l'éducation.

Le troisième objectif de ce cours est de repérer les facteurs extérieurs les plus importants qui conditionnent l'évolution de notre système éducatif (économie, démographie, culture, idéologie, etc.).

C'est par l'examen de problèmes actuels et de situations réelles que ces problématiques seront abordées.

Mme POLETTI

### III 6 Analyse des systèmes de formation dans les professions de la santé

2 h. de cours mardi 16-18h.

La spécialisation est très prononcée, l'interdisciplinarité est indispensable, la gestion des changements et des progrès technologiques est une nécessité incontournable. Les buts généraux de ce cours sont donc de permettre aux étudiants :

- d'identifier les nouvelles conceptions de la santé et de la maladie, ainsi que les mutations des grands défis dans le secteur de la santé;
- de développer une vision claire des ressources humaines agissant dans ce secteur et des problèmes de formation qui sont posés;
- d'analyser les systèmes de formation actuellement en vigueur dans ces professions ainsi que les grandes tendances du futur;
- de définir les rôles possibles pour des formateurs d'adultes et des pédagogues dans ce secteur.

Mme POLETTI

### \*C 4 Etude des problèmes spécifiques à l'enseignement des soins infirmiers

2 h. de cours

Ce cours est ouvert à tous les étudiants intéressés par les grands concepts qui servent de base aux pratiques soignantes.

Le but du cours est d'initier les étudiants aux bases théoriques des soins infirmiers, aux modèles et théories récents dans ce domaine.

Les grands concepts tels que l'adaptation, le stress, la santé, la maladie et la mort, entre autres, sont étudiés en fonction de leur importance dans les soins de santé d'aujourd'hui.

En alternance avec C 5 - Méthodologie d'enseignement en soins infirmiers.

Mme POLETTI

### C 5 Méthodologie d'enseignement en soins infirmiers

2 h. de cours mardi 18-20h.

Enseigner la relation soignant-soigné ou aidant-aidé, ou ce qu'on nomme communément le "savoir-être", situer cet enseignement dans des cadres conceptuels humanistes, voilà ce qui ne va pas de soi! Le but de ce cours, destiné aux infirmiers, infirmières, éducateurs, enseignants, assistants sociaux et autres étudiants intéressés, est de permettre aux participants de :

- se familiariser et d'utiliser à bon escient les concepts de l'analyse transactionnelle, de l'approche rationnelle-émotive et de la gestalt, dans le vécu et l'enseignement de la relation soignant-soigné ou aidant-aidé;
- permettre aux participants de situer les problèmes inhérents à cette méthodologie de l'enseignement et, à travers une réflexion collective, dégager quelques options de résolutions de ces problèmes.

En alternance avec C 4 - Etude des problèmes spécifiques à l'enseignement des soins infirmiers.

M. PONT

### K 5 Mathématiques pour philosophes et enseignants

2 h. de cours-séminaire

mercredi 10-12h.

Ce cours-séminaire s'inscrit dans le cadre du cycle destiné à initier les étudiants en philosophie à ceux des grands thèmes de la science qui ont une portée épistémologique et philosophique. Aujourd'hui moins que hier, le philosophe n'a le droit d'ignorer les grandes lignes des savoirs qui l'environnent et qui contribuent à donner son visage à notre temps.

Le cours-séminaire s'adresse aussi aux futurs enseignants, qui devraient y trouver des connaissances propres à éclairer la nature des êtres mathématiques qu'ils manipulent; il s'agit, en l'occurrence, de questions qui ne sont guère évoquées dans le cursus ordinaire des études mathématiques, et dont la connaissance aide le maître dans sa difficile tâche.

M. POUSSIÈRE

### \*II 5 La relation pédagogique dans les groupes de formation

2 h. de cours-séminaire

Deux démarches sont proposées aux étudiants :

- un séminaire d'analyse et d'étude de cas OU
- une dynamique de groupe

Dans un cas comme dans l'autre, le nombre de participants pour chaque groupe est limité à 12 et la présence régulière est requise tout au long de l'année.

La composition des groupes est établie en début d'année.

a) Le séminaire : en partant de situations professionnelles vécues et rapportées par les participants, en travaillant à partir de textes, d'exercices ou de jeux de rôles, les étudiants auront l'occasion d'apprendre à analyser des situations relationnelles problématiques et à approfondir la connaissance qu'ils ont d'eux-mêmes dans ces situations. Selon les attentes, l'accent mis dans le travail d'analyse sera d'ordre psychologique, psychosociologique, systémique...

b) La dynamique de groupe : (24 séances plus 2 séances d'information et 2 séances d'évaluation) la dynamique de groupe s'adresse plus particulièrement aux étudiants désireux de vivre et d'analyser une expérience collective. La démarche est exigeante : elle requiert la volonté et la capacité de s'impliquer, personnellement, dans un groupe de gens que l'on ne connaît pas et dans un cadre universitaire.

Durant l'année, des séances de sociodrame auront lieu de manière regroupée sur trois week-ends. L'année universitaire se terminera à la mi-mai.

M. POUSSIÈRE

### C 6 Animation des groupes de formation

2 h. de séminaire

vendredi 08-10h.

Donner aux participants l'occasion de réfléchir et de vivre collectivement une situation de membre, d'observateur et d'animateur dans un groupe de formation.

Seront abordés les thèmes suivants, en relation avec l'animation : pouvoir, conflit, implication, travail et plaisir, fonction, observation, analyse, régulation, évaluation, etc.

Démarche : l'élaboration des connaissances se fait essentiellement sur la base d'une analyse du travail et des expériences vécues des participants dans le groupe. Chacun anime et observe à tour de rôle.

Le mode de fonctionnement et la nature du travail effectué requièrent un nombre limité de participants (10).

La composition du séminaire sera effectuée à l'issue de la première semaine d'information.

**M. POUSSIÈRE**

C 11      Autogestion pédagogique : l'analyse des relations de pouvoir dans les groupes  
2 h. de séminaire

mardi 10-12h.

Le pouvoir est ce qui permet autant que ce qui empêche; bon pour les uns, mauvais pour les autres, nous l'éprouvons par le biais d'expériences difficiles à partager où se mêlent de façon ambiguë le plaisir et la culpabilité.

Mais le pouvoir s'appréhende aussi par l'analyse du fonctionnement des groupes et des organisations. Les acteurs développent des discours, des jeux, des stratégies, ils s'approprient le temps, l'espace, les structures, les langages, les symboles et l'imaginaire ...

Que ce soit au niveau des personnes, des groupes ou du fonctionnement, les collectifs (autogérés ou pas) se heurtent au problème du pouvoir. Celui-ci apparaît au coeur de toute entreprise collective comme un obstacle incontournable.

L'objectif du séminaire est de donner à tout étudiant la possibilité d'acquérir des connaissances, de progresser dans une réflexion et d'apprendre à analyser une situation concrète dans laquelle interviennent des relations de pouvoir.

**M. PRIETO**

K 3      Sémiologie de la communication  
2 h. de cours

jeudi 18-20h.

Introduction à l'étude de la langue dans le cadre des phénomènes communicatifs en général.

Cours recommandé aux étudiants s'intéressant spécifiquement aux problèmes de langue et de communication.

**Mme REY**

A 2      Migration et formation  
2 h. de cours

mardi 12-14h.

Les mouvements migratoires concernent les migrants et les autochtones. Ils ont des incidences sur l'éducation et posent des problèmes aux diverses instances de formation, de même qu'aux familles et à la communauté sociale. Ce cours a pour objectifs d'abord de proposer des outils conceptuels pour l'appréhension du phénomène migratoire par ceux qui ont des responsabilités éducatives (enseignants, formateurs d'adultes, travailleurs sociaux, personnel médical, parents, etc.), ensuite, mais de manière ponctuelle et illustrative, à partir de quelques terrains et contextes spécifiques, de suggérer des outils méthodologiques et pédagogiques.

Le contenu du cours s'articulera autour des points suivants :

- approche du phénomène migratoire dans sa généralité, articulation de ses diverses dimensions aux niveaux local, national, européen et planétaire;
- étude des incidences des mouvements migratoires, de la construction européenne et des "nouvelles migrations" sur les politiques éducatives et culturelles, moyens mis en oeuvre et solutions proposées;
- examen de problèmes éducatifs particuliers et études de cas.

**Mme REY et M. DASEN**

T.7.      Une "pédagogie interculturelle" ? Pièges et défis (DES)  
2 h. de cours

2e merc. du mois - 9-12h/14-17h30

Ce cours proposera un approfondissement dans le champ éducatif de la perspective interculturelle et s'interrogera sur les stratégies y relatives et sur les articulations à établir entre théorie(s) et pratique(s). Il s'organisera autour des thèmes suivants :

- 11 nov. 92 : introduction critique et questions de définitions; fondements d'une pédagogie interculturelle (collaboration d'Altan GOKALP, Dir. au CNRS, Paris, et de collègues de Zurich);
- 09 déc. 92 : questions méthodologiques (collaboration de Pieter BATELAAN, Secr. gén. de l'Association internationale d'éducation interculturelle, Hilversum, P.-B.);
- 13 janv. 93 : pédagogie interculturelle et disciplines d'enseignement : pistes et fausses pistes. I: questions (socio)linguistiques et enseignement des langues;
- 10 fév. 93 : pédagogie interculturelle et disciplines d'enseignement. II: regards sur les sciences humaines et sur l'éducation aux Droits de l'Homme (collaboration de Hugh STARKEY, Westminster College, Oxford);
- 18/19/20 mars 93 à l'Université de Berne : état de la question sur le plan suisse et international (colloque OFES-SSRE-CDIP);
- 12 mai 93 : bilan des apports du colloque. Présentation et discussion des travaux personnels des étudiants;
- 09 juin 93 : synthèse. Une "pédagogie interculturelle" ? Quels en-deçà ? Quels au-delà ? Pièges et défis pour l'enseignement et la recherche.

**M. RICHARD**

K 8      Bases neuro-biologiques des comportements  
2 h. de cours

jeudi 14-16h.

Cet enseignement a d'abord pour objectif de fournir, sur l'anatomie et la physiologie du système nerveux central, les informations nécessaires à une meilleure compréhension des comportements.

Il se propose ensuite, à partir d'exemples, tels que ceux de la mémoire, du langage et de la parole, du sommeil, de l'affectivité, de l'agressivité, etc..., dans lesquels le cognitif et le conatif sont impliqués à des degrés divers, d'indiquer comment connaître, recueillir, intégrer et utiliser les données neurobiologiques indispensables à une approche des conduites qui tienne compte des facteurs lésionnels, fonctionnels et environnementaux, qui interviennent dans la façon d'être, de percevoir et de s'adapter de l'individu.

**Mme RIEBEN**

II 7      Développement de l'enfant et processus d'apprentissage  
2 h. de cours

mardi 08-10h.

Dans la première partie du cours sont examinés les rapports entre la psychologie de l'enfant et les pratiques éducatives, l'histoire et les méthodes d'investigation de la psychologie de l'enfant.

La deuxième partie, la plus importante, décrit les différentes phases du développement sensori-moteur et cognitif de l'enfant, de la naissance à 12 ans.

La dernière partie traite des processus d'apprentissage, des différences individuelles et des processus métacognitifs dans le développement.

**Mme RIEBEN**

**E 5 Difficultés d'apprentissage scolaire et modes d'intervention**  
2 h. de cours  
mercredi 08-10h.

Le premier chapitre du cours vise à définir des cadres conceptuels généraux : notions de théorie du développement et de théorie de l'apprentissage, de maturité développementale et de maturité à apprendre, de niveaux et de styles d'apprentissage. Le cours se poursuit à travers l'analyse cognitive des apprentissages scolaires de base. Dans le deuxième chapitre sont abordés les apprentissages numériques et logico-mathématiques et les difficultés qui leur sont liées (analyse critique de la notion de dyscalculie). Le troisième chapitre porte sur l'apprentissage de la langue écrite et plus particulièrement de la lecture et de ses difficultés (analyse critique de la notion de dyslexie).

Le quatrième et dernier chapitre pose le problème des modes d'intervention, de la diversité des méthodes et des objectifs des différents types de prise en charge.

**Mme RIEBEN et Mme SAADA-ROBERT**

**E 10 5 Séminaire de recherche : stratégies d'apprentissage de la lecture/écriture chez l'élève débutant**

2 h. de séminaire  
mardi 16-18h.

Le séminaire s'inscrit dans un programme de recherches en cours à la Maison des Petits (2E, 1P et 2P). Il porte sur l'étude des stratégies spontanées que les débutants lecteurs et scripteurs construisent pour produire un texte. La diversité des stratégies mises en évidence ainsi que leur enchaînement semblent indiquer une pluralité des voies d'apprentissage de la lecture et de l'écriture, suggérant la nécessité d'utiliser des méthodes d'enseignement ouvertes et différencierées.

N.B. Le séminaire est en relation avec le cours E 5 - Difficultés d'apprentissage scolaire et modes d'intervention.

En alternance avec E 10 1 - Séminaire de recherche : processus métacognitifs en jeu face à une tâche de production écrite en situation scolaire.

**M. ROBERT, M. PINGEON et M. HARDING**

**K 7 Introduction à la criminologie II**

2 h. de cours-séminaire  
vendredi Sem. Hiver 16-18h.  
Sem. Eté 14-16h.

Ce cours est composé d'un séminaire de criminologie clinique et de séances de travail de criminologie générale.

Durant le semestre d'hiver, les présentations cliniques de personnes, faisant l'objet de procédures pénales, d'instruction ou d'exécution de sanctions pénales, permettent d'aborder l'évaluation de la responsabilité pénale, le pronostic de dangerosité, les indications d'un traitement pénal adéquat, des délinquances particulières.

Durant le semestre d'été, les séances de travail ont pour objectif de présenter les origines historiques d'une approche rationnelle du crime et de sa prévention, les concepts fondamentaux de la criminologie (statistiques, dangerosité), ainsi que des problématiques déterminantes de la recherche criminologique (fonctionnement du système de justice pénale, victimologie, délinquance juvénile, évaluation des traitements).

**Mme SAADA-ROBERT et Mme ALLAL**

**\*E 10 1 Séminaire de recherche : processus métacognitifs en jeu dans une tâche de production écrite en situation scolaire**  
2 h. de séminaire

Voir résumé sous Mme ALLAL et Mme SAADA-ROBERT, page 27.

**Mme SAADA-ROBERT et Mme RIEBEN**

**E 10 5 Séminaire de recherche : stratégies d'apprentissage de la lecture/écriture chez l'élève débutant**

2 h. de séminaire  
mardi 16-18h.

Voir résumé sous Mme RIEBEN et Mme SAADA-ROBERT, page 56.

**M. SCHNEIDER et M. STROUMZA**

**C 12 Formation professionnelle continue : analyse de la relation nouvelles technologies - organisation du travail - formation. Etudes de cas en Suisse et à l'étranger**

2 h. de cours  
mercredi 16-18h.

L'emploi des nouvelles technologies, de l'informatique en particulier, conduit à des modifications de l'organisation du travail et donc à un changement des qualifications requises.

La première partie du cours vise à analyser ces changements et à clarifier le rôle que joue la formation dans ce processus, par des discussions, des lectures et des films.

La deuxième partie du cours est consacrée à l'étude de quelques situations pratiques dans des entreprises et des centres de formation. Pour présenter ces cas, il est fait, notamment, appel à des intervenants extérieurs issus de divers milieux de la formation professionnelle.

L'organisation de ce cours est négociée et adaptée aux acquis des participants.

**M. SCHNEIDER et M. STROUMZA**

**4.M. Formation, mutations technologiques et organisationnelles**

2 h. de séminaire

Voir résumé et horaire sous M. STROUMZA et M. SCHNEIDER, page 61.

**M. SCHNEUWLY et M. BRONCKART**

**B 2 Didactique de la langue : séminaire de recherche**  
2 h. de séminaire  
mardi 16-18h.

Voir résumé sous M. BRONCKART et B. SCHNEUWLY, page 30.

**M. SCHNEUWLY**

**B 99 Séminaire de préparation au mémoire de la subdivision DPE**  
2 h. de séminaire  
mercredi 12-14h.

Le séminaire s'adresse surtout à des étudiants qui sont au début de leur réflexion sur

le mémoire. Il les aidera à passer d'une "idée" générale de mémoire à un projet concret de recherche.

Le séminaire se déroule en 4 parties :

- statut du mémoire en sciences de l'éducation, construction d'une problématique de recherche;
- présentation et discussion d'esquisses de mémoire;
- démarches méthodologiques en lien avec les projets envisagés;
- confection matérielle d'un mémoire (présentation, écriture, plan de mémoire).

Des informations détaillées relatives à ce séminaire sont données dans le classeur "Orientation" à disposition au Secrétariat des étudiants.

**Mme SCHNYDRIG**

**D 12 Cours de sensibilisation à la psychomotricité**

2 h. de cours-séminaire

mercredi 18-20h.

L'approche se fait par le vécu corporel dans une conception unitaire et dynamique de la personne.

Les principaux aspects du champ de la psychomotricité librement expérimentés, puis traités, sont :

- la relation à soi-même (schéma corporel, latéralité, coordination, etc.);
- la relation à autrui (aspects de la communication non verbale);
- la relation à l'environnement (objets, espace, temps, etc.).

Le cours est limité à 14 personnes. La présence régulière est obligatoire.

**Mme SCHUBAUER-LEONI**

**II 8 Approche psychosociologique : la fonction enseignante et ses représentations sociales**

2 h. de cours-séminaire

mercredi 12-14h.

Dans la perspective d'une articulation des dimensions psychologiques, didactiques et sociales, ce cours analyse la fonction enseignante et les enjeux de la situation didactique dans le contexte institutionnel.

La communication didactique entre l'enseignant, l'élève et le savoir enseigné est analysée en fonction des places respectives des partenaires de la scène scolaire ainsi que du statut du savoir dans l'acte éducatif (notion de "contrat didactique").

Le cours traite également de la pertinence des théories relatives aux "représentations sociales", "catégorisations sociales" et "attribution causales" pour comprendre les différentes réalités d'enseignement et d'apprentissage.

Cette approche, qui articule des théorisations didactiques et psychosociologiques, devrait tendre vers une meilleure compréhension des pratiques enseignantes et des décisions qui les président quotidiennement.

**Mme SCHUBAUER-LEONI**

**B 13 Psychologie sociale de l'échec et de la réussite scolaire**

2 h. de cours

mardi 10-12h.

Avec le regard de la psychologie sociale des situations d'enseignement, ce cours sera consacré à la construction d'une problématique didactique de l'échec scolaire.

Le cours abordera notamment :

- la notion de "construction sociale et didactique de l'échec et de la réussite scolaire"; - l'échec scolaire selon différentes théories scientifiques, professionnelles, ou naïves; - les explications causales de l'échec et de la réussite scolaire;
- la problématique des échecs électifs spécifiques à des branches d'enseignement; - la fonction des "contrats didactiques" à l'œuvre dans la classe;
- la construction de l'intelligence et la réussite scolaire;
- la dialectique entre "actes de questionnement" et "actes de réponse" dans le contexte d'enseignement et dans d'autres contextes (ex. situation de test psychologique).

Différents niveaux d'analyse (individus, groupes, sociétés) seront pris en considération pour tenter de cerner les multiples facettes de cette réalité complexe.

**Mme SCHUBAUER-LEONI**

**B 17 Interactions didactiques en mathématiques**

2 h. de cours

mardi 14-16h.

Le séminaire constitue une initiation à l'étude des dimensions interactives dans le domaine des mathématiques enseignées. Avec le regard de la psychologie sociale des situations didactiques, la nature et le fonctionnement de différents types d'interactions didactiques (relation dite "entre pairs" et relation maître-élève-savoir mathématique) seront pris en compte et mis en perspective par rapport à d'autres interactions sociales réunissant chercheur et enseignant dans le cadre de projets de recherche.

**Mme SCHURMANS**

**A 9 Méthodologies qualitatives. L'entretien de recherche : théorie, pratique et modalités d'analyse**

2 h. de cours-séminaire

mercredi 14-16h.

Dans le vaste panorama des méthodologies qualitatives adaptées à la recherche en sciences de l'éducation, l'entretien tient une place privilégiée dans l'étude des faits dont le vecteur principal est la parole.

Ce cours-séminaire portera, dans une première partie, sur les différents types d'entretien de recherche, leur spécificité et leur complémentarité. Une large place sera donnée à la réflexion portant sur les représentations de la situation d'entretien que construisent l'intervieweur et l'interviewé ainsi qu'aux techniques spécifiques de l'entretien de recherche. Dans ce but, seront organisés des exercices pratiques, en situation simulée et en situation d'enquête réelle. Les étudiants pourront soit recueillir un matériel correspondant à leur projet de mémoire, soit participer à une enquête collective; dans ce dernier cas deux possibilités sont ouvertes : la première sera reliée à une problématique développée durant l'année et la seconde à celle que développe P. Dasen au cours A 8 (cette seconde solution implique de suivre le cours A 8).

La deuxième partie du cours-séminaire abordera diverses techniques d'analyse de protocoles d'entretien et impliquera la mise en oeuvre d'une analyse du matériel récolté par les étudiants.



formation professionnelle, l'emploi, la formation continue et le logement. Cette analyse impliquera la connaissance d'outils d'évaluation institutionnels ou individuels favorisant la comparaison des niveaux déclaratif, expressif et effectif. Partant de ces évaluations et en se référant à des expériences novatrices suisses ou étrangères, les participants seront en mesure de proposer des améliorations et de planifier des projets individualisés d'intégration basés sur les besoins des personnes (P.S.I.).

**M. VUILLE**

**D 11 Genèse, prévention et prise en charge des inadaptations sociales**

2 h. de cours-séminaire

mardi 12-14h.

Le cours portera sur sept figures sociologiques de la marginalité sociale dans l'histoire et aujourd'hui : le pauvre, l'étranger, le jeune, l'errant, le fou, le malade contagieux, la personne handicapée. Une "figure sociologique" est une construction qui met en rapport l'*expérience de la marginalité* (être pauvre au moyen âge à Lausanne, être gueux et errant (picaro) au siècle d'or en Espagne, vivre dans la rue à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle, être requérant d'asile aujourd'hui en Suisse, etc.) avec la société globale dans laquelle vit l'individu ou le groupe marginal. L'accent sera surtout placé sur des périodes de transition où de nouvelles identifications et représentations des marginaux sont produites : renaissance et réforme (ERASME, VIVES, LUTHER...), siècle des lumières (BOUGAINVILLE, DIDEROT, ROUSSEAU...), XX<sup>e</sup> siècle (Etat providence, politiques sociales et de la santé, professions, associations, réseaux).

**M. ZOLLER**

**C 8 Formation et médias : déterminants sociaux de la communication**

2 h. de séminaire

mercredi 14-16h.

Presse, photographie, radio, cinéma, télévision et, désormais, "nouveaux médias" constituent un trait majeur des sociétés contemporaines.

Dans les années 50, la sociologie s'est attachée à étudier l'impact différencié des messages selon les publics tandis que s'élaboraient diverses théories de la communication sociale.

Une présentation de la presse, de la radio et de la télévision en Suisse servira d'introduction à une réflexion sur les fonctions sociales et culturelles des médias, notamment de la télévision (statut, objectif, audience, programmation).

Une présentation de diverses tendances et écoles parmi des émissions de type documentaire sera complétée par des travaux pratiques d'analyse visuelle et de modes de présentation d'un choix de documents.

Aujourd'hui, "l'explosion" des nouvelles technologies des télécommunications restructure des usages traditionnels et induit de nouvelles pratiques.

Que deviennent dans ce contexte les valeurs de démocratie, d'éducation et de culture dont se réclamaient les médias de service public ?

institutionnels, privés et désormais familiaux : on enregistre aujourd'hui, comme on filmait hier et photographiait avant-hier. Formation, agitation, observation, animation constituent le courant d'une communication sociale (audiovisuelle) qui se cherche et, comme nous le verrons, parfois se trouve. Pratiquement une réalisation vidéo suppose différentes étapes qui seront parcourues : définition de thèmes et d'objectifs, synopsis, scénario, tournage, montage et diffusion. Des appareils aussi légers que sophistiqués ne dispensent pas du savoir-faire mais surtout du savoir penser.

En alternance avec C 13b - Minorités et médias : la photographie.

**M. ZOLLER**

**C 13b Minorités et médias : la photographie**

2h. de séminaire

jeudi 14-18h. tous les 15 jours

"Le choc des images, le poids des mots...". Comment les évaluer, alors que la photographie, publique ou privée, semble emportée par la frivolité ou l'insolite, malgré sa force de témoignage !

Pourtant, avec des emprunts à la sémiologie de l'image, des recherches en sciences sociales ont contribué à donner à la photographie un autre statut : objet d'analyse et outil d'observation, donc agent de formation.

Notre séminaire étudiera, dans cette perspective, des images des minorités et mouvements sociaux. Nous insisterons sur les potentialités de la photographie en éducation des adultes.

En alternance avec C 13a - Minorités et médias : la vidéo.

NN

\*A 7 Education et politique économique

NN

\*B 12 Didactique des sciences : l'expérimentation et son exploitation

NN

\*B 15 Approche clinique du langage écrit de l'enfant : apports de la perspective cognitive

**M. ZOLLER**

**\*C 13a Minorités et médias : la vidéo**

2 h. de séminaire

Ce séminaire vise à une introduction aux usages de la vidéo en formation et animation, complété par des travaux pratiques de réalisation. La vidéo a désormais une vingtaine d'années d'histoire dans ses usages

# **L. Code d'éthique concernant la recherche au sein de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education**

## **I. Préambule**

Un code d'éthique n'est pas assimilable à un ensemble de règles applicables à la lettre. En sciences humaines, la recherche agit nécessairement sur les personnes et les institutions, ne serait-ce que parce qu'elle peut modifier leurs représentations de la réalité. L'important est d'apprécier les risques, de les limiter et de renoncer aux travaux qui feraient courir trop de risques. Un code d'éthique énonce à ce propos des principes généraux. Il revient à chaque chercheur de réfléchir - selon sa discipline, les particularités de sa recherche et les situations concrètes - sur les problèmes éthiques rencontrés. L'éthique évolue avec l'histoire et il n'existe pas de principe applicable sans nuance. Lorsqu'un chercheur rencontre un problème éthique, il recherchera l'avis de collègues susceptibles de l'aider, consultera les membres d'une commission d'éthique et/ou négociera des règles avec les personnes ou organisations touchées par sa recherche.

Le présent code a pour objet de préciser les principes généraux qui s'appliquent à la recherche dans la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education de l'Université de Genève. Il est destiné aussi bien aux chercheurs de tout statut qu'aux étudiants (en tant qu'apprentis chercheurs) et aux partenaires et usagers de la recherche. Son rôle est d'informer, de donner une base de référence commune et d'orienter la réflexion. Les principes généraux énoncés dans le code doivent faire l'objet d'échanges constants, d'une formation dans le cadre des enseignements, d'une discussion et d'une concertation dans le cadre de la commission d'éthique élue par le Conseil de Faculté de la FPSE, et d'autres instances facultaires. En particulier, chaque fois que ce code est trop flou ou général pour fixer des règles de conduite dans une situation complexe, on s'efforcera de l'expliquer et de clarifier le contrat de collaboration entre les chercheurs et les partenaires de la recherche.

Dans cet esprit, le présent code doit être facilement accessible, notamment sous forme de document polycopié. Il est en particulier remis, par la Présidence de la Section concernée, à tout assistant et enseignant entrant dans la Faculté et, par l'enseignant responsable, à tout étudiant participant à une recherche.

Les recherches menées en psychologie et en sciences de l'éducation présentent des caractères semblables, mais aussi des différences. Certaines parties de ce code s'appliquent davantage aux expériences de laboratoire, d'autres aux recherches et interventions en milieu naturel. Il revient à chacun d'identifier les principes les plus pertinents pour ses travaux et de les adapter à son cas particulier.

Le code d'éthique de la FPSE n'entend pas se substituer aux règles déontologiques établies dans certaines professions ou certaines disciplines scientifiques. Le chercheur est également tenu de prendre connaissance et de respecter les règles de l'institution à l'intérieur de laquelle il conduit sa recherche.

Le code prend pour acquis le respect des règles en vigueur dans la communauté scientifique: ne pas tronquer ou manipuler les données, citer ses références et ses sources, faire mention des collaborations, s'assurer de l'accord des autres chercheurs impliqués avant toute présentation de données, etc.

## **II. Principes**

### **1. Respect des droits fondamentaux de la personne**

Toute recherche doit respecter les droits fondamentaux des personnes concernées, enfants ou adultes.

### **2. Appréciation et limitation des risques**

Toute recherche doit éviter de nuire à des personnes ou à des institutions. Si un risque - inconfort majeur sur les plans physique, mental, émotionnel - existe, si des implications sociales ou politiques sont probables, le chercheur doit en mesurer l'importance, et avertir en conséquence la personne ou le groupe. Au cas où, malgré toutes les précautions prises, l'expérience devait engendrer des inconvénients ou troubles pour la personne concernée, le chercheur s'engage à chercher une solution appropriée.

### **3. Consentement libre et éclairé du sujet partenaire de la recherche**

Toute recherche impliquant la participation active d'individus doit être conduite avec le consentement libre et éclairé des intéressés. Les observations dans des lieux publics, les analyses d'objets, de textes ou d'images appartenant au domaine public, ainsi que les recherches effectuées à partir de bases de données existantes et ne requérant pas une participation active des individus ne nécessitent pas le consentement des personnes.

Le consentement est éclairé lorsque les personnes ou groupes qui font l'objet d'une recherche sont informés:

- de ses buts;
- de l'identité des responsables de la recherche et des institutions pour lesquelles il travaille;
- des méthodes de recueil des données et des observations;
- des implications pratiques pour tout ou partie des personnes concernées;
- des conséquences possibles de la recherche;
- des précautions prises pour respecter le caractère confidentiel de certaines données et l'anonymat des personnes, voire des institutions.

Certaines recherches en sciences humaines n'ont de sens qu'avec des sujets "naïfs", qui ne savent pas exactement ce que le chercheur observe; s'ils le savent, leur comportement en est immédiatement modifié et la recherche

perd tout intérêt. Dans ce cas seulement, l'objet et les buts de la recherche peuvent être tus, dans l'exacte mesure nécessaire à la poursuite des travaux et avec le souci d'informer dès que possible.

Pour qu'il y ait libre consentement, il faut:

- que les personnes intéressées soient informées (voir ci-dessus);
- qu'elles décident personnellement, sans aucune pression du chercheur ou de leur hiérarchie professionnelle ou d'un groupe quelconque;
- qu'elles puissent se rétracter à tout moment de l'expérience ou de la recherche;
- que leur refus ou retrait n'entraîne aucune conséquence fâcheuse pour elles-mêmes.

Dans le cas d'un enfant mineur ou de personnes qui ne sont pas capables de discernement, le consentement pourra être donné par les parents ou un membre de la famille proche. Pour la recherche menée dans les écoles, le consentement est donné par la direction générale concernée. Ce consentement des adultes responsables est nécessaire, mais pas suffisant. Aucun enfant, aucune personne privée de discernement, ne doit être obligé de participer à une recherche s'il manifeste des craintes ou des réticences, nonobstant l'autorisation des répondants légaux.

### **4. Respect de la sphère privée**

Toute personne ou tout groupe a droit au traitement confidentiel de toutes les données le concernant, pendant et après la recherche.

Le chercheur doit s'engager à ne publier aucune donnée mettant dans le domaine public des informations touchant à la sphère privée d'une personne, d'un groupe ou d'une organisation identifiable, sauf si les intéressés y consentent par écrit. Dans le doute, notamment lorsque la recherche porte sur un petit nombre de personnes ou d'institutions facilement reconnaissables, le chercheur renoncera à publier des informations spécifiques permettant de les identifier.

Les matériaux de la recherche, en particulier les données concernant la sphère privée des individus, doivent être détruits dans un délai raisonnable si leur conservation ne s'impose pas pour des raisons scientifiques. Aussi longtemps qu'on les conserve, des règles strictes doivent être appliquées pour que ces informations:

- ne soient pas accessibles à des personnes non habilitées à en prendre connaissance;
- soient codées ou fragmentées de manière à ne

permettre que très difficilement de remonter aux personnes et aux institutions.

Le chercheur s'organisera notamment pour ne laisser figurer dans les données en cours de traitement ou archivées qu'un strict minimum d'indications personnelles. Lorsqu'ils sont nécessaires à la poursuite de la recherche, les noms et indications personnelles doivent être conservés séparément des données.

Ces règles s'appliquent aux données enregistrées manuellement aussi bien qu'aux données informatiques et aux cassettes audio- et audio-visuelles. Lorsqu'il s'agit d'enregistrements audio-visuels, le chercheur demandera expressément l'accord de la personne ou du groupe s'il veut en faire usage dans son enseignement ou lors de conférences. Le chercheur qui présente en public des enregistrements audio-visuels qui n'ont pas subi de transformation rendant la personne non identifiable se doit de dire aux auditeurs, en particulier aux étudiants, qu'ils sont astreints au secret professionnel.

Le chercheur prend par ailleurs systématiquement connaissance des législations internationale, fédérale et cantonale sur la protection de la vie privée et l'utilisation des données à caractère personnel.

## 5. Utilisation des informations.

Le chercheur utilise les informations recueillies dans le cadre d'une recherche à des fins scientifiques. Il évite de s'en prévaloir pour faire pression sur des personnes ou s'assurer quelque avantage que ce soit. Dans le cas particulier des recherches-action, le chercheur peut décider d'intervenir dans un processus de décision; il en prend alors la responsabilité personnelle tout en ayant négocié les modalités de son intervention dès le début de la recherche.

Les informations personnelles recueillies à propos d'enfants ne sont pas communiquées aux adultes qui en sont responsables; si le chercheur considère qu'il est nécessaire et utile de communiquer certaines informations, il en prend la responsabilité personnelle. Les informations personnelles recueillies auprès d'adultes ne sont pas communiquées à des tiers sans leur consentement explicite. Cela s'applique aussi à l'autorité dont ils relèvent, qui n'a pas à connaître le contenu des observations, des entretiens, des tests, etc.

Si, par imprudence ou accident, certaines données recueillies dans le cadre de la recherche viennent à la connaissance de tiers

ou d'autorités qui prétendent s'en servir pour fonder une décision ou prendre des mesures, le chercheur s'opposera, dans la mesure de ses moyens, à tout abus et fera valoir le droit des personnes et des groupes à la protection de leur sphère privée.

## 6. Restitution des résultats de la recherche

Le chercheur informe la personne, le groupe ou l'institution concernés des résultats de sa recherche, selon les modalités qui ont été convenues au début de la recherche.

Au-delà de l'information, le chercheur se soucie, dans la mesure du possible, de prévenir les interprétations fallacieuses et les généralisations abusives. Sa responsabilité est d'aider les usagers et partenaires de la recherche à en faire un usage prudent et nuancé, en prenant conscience des limites et incertitudes de toute démarche scientifique. Le chercheur interviendra, dans la mesure de ses moyens, pour corriger ou nuancer les interprétations, décisions et pratiques erronées ou imprudentes qui se réclament de son travail.

## 7. Responsabilité personnelle et solidarité collective

Chaque chercheur s'engageant dans une recherche, y compris s'il est étudiant, est personnellement responsable de son travail sur le terrain, des données qu'il accumule et des textes ou publications qu'il rédige.

Les chercheurs qui dirigent ou coordonnent les travaux de plusieurs personnes à l'intérieur d'une recherche sont plus globalement responsables du respect du code d'éthique par chacun des collaborateurs de la recherche.

A l'intérieur des cours et séminaires de recherche, les enseignants exercent la même responsabilité à l'égard de leurs étudiants et assistants.

Plus généralement, tout chercheur de la FPSE peut et doit se sentir concerné sur le plan éthique par les recherches menées dans le cadre ou avec l'appui de la Faculté. Cette solidarité collective s'incarne, mais ne s'épuise pas, avec la constitution d'une commission facultaire d'éthique.

## III. Règlement de la Commission d'éthique facultaire

### Mandat

La commission d'éthique de la FPSE a pour charge, sous la responsabilité du Conseil de Faculté, d'élaborer et préciser les règles générales d'éthique (Code d'éthique) s'appliquant aux recherches de la FPSE, et de proposer des modifications éventuelles. Elle doit réexaminer les principes du code au moins une fois par mandat.

Elle sert de consultant auprès des Présidences de Section lors de l'élaboration des procédures relatives aux demandes de recherche et lors de leurs interactions, relatives aux recherches des membres de la FPSE, avec les institutions extérieures.

Elle sert d'instance de consultation lorsque les chercheurs de la FPSE recherchent un avis extérieur quant aux aspects éthiques de leur recherche.

Elle agit en tant qu'interlocuteur facultaire des institutions extérieures en ce qui concerne les problèmes éthiques soulevés par des recherches conduites par des membres de la FPSE, et peut également servir d'instance d'appel au cas où des différends existeraient avec des institutions extérieures quant aux aspects éthiques d'une recherche.

### Compétence

La compétence de la commission d'éthique s'étend à tout projet de recherche émanant des enseignants, assistants et étudiants de la Faculté.

La Commission peut, en cas de nécessité (par exemple sur demande d'une institution qui finance ou autorise une recherche), émettre une attestation relative aux aspects éthiques d'un projet de recherche provenant de la FPSE. Dans ce cas, elle doit être renseignée de manière claire sur le but et la méthodologie de l'étude, et sur les éventualités de risques pour les personnes concernées.

Les appréciations d'ordre éthique se fondent en particulier sur les aspects suivants: but de la recherche, méthodes, choix des personnes ou institutions qui seront étudiés, modalités relatives au consentement libre et éclairé des sujets partenaires de la recherche et à la confidentialité et protection des données. Les bases sur lesquelles la commission d'éthique s'appuie pour émettre un préavis sont notamment: le code éthique de recherche de la FPSE, les directives du DIP, le Code

déontologique de la Fédération Suisse de Psychologie, la Déclaration d'Helsinki, le Ethical principle no 9 de l'APA, la Déclaration sur la protection de la vie privée et l'utilisation de données à caractère personnel à des fins de recherche (European Science Foundation). L'attestation délivrée par la Commission relative à un projet de recherche ne diminue en rien la responsabilité du chercheur; elle indique essentiellement que le chercheur a sollicité l'avis d'autres professionnels, et que le projet tel que décrit a été considéré comme répondant aux principes éthiques de recherche observés par la FPSE.

### Composition

La Commission est une commission permanente, composée d'au moins 4 membres de la FPSE, dont au moins deux membres de chaque section; elle doit comprendre deux professeurs et deux membres du corps intermédiaire. Un suppléant par section au moins est désigné.

Les membres et leurs suppléants sont désignés par le Conseil de Faculté, pour une durée de 3 ans, renouvelable une fois.

La Commission s'attache une personne extérieure à la Faculté, dont le choix est ratifié par le Conseil de Faculté.

La Commission se réunit sur demande, mais au moins une fois par année; elle prévoit également des réunions régulières avec les principaux interlocuteurs institutionnels pour faire le tour des problèmes.

Document approuvé par le Conseil de Faculté le 20.6.1990